

Revue de l'Association des retraitées et retraités
de l'enseignement du Québec

Quoi de neuf?

VOLUME 29, NUMÉRO 2
Novembre - Décembre 2006

Le patrimoine
religieux

Poste-publications : N° de convention 40007982



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

SOMMAIRE

À l'ombre de l'Orford
Conseil provincial 16-19 octobre p. 6



45^e anniversaire de l'A.R.E.Q. p. 8
Les hommes font l'unanimité p. 14



Récit de Noël. Retour endiable p. 16
Le Chemin des sanctuaires p. 17



Dossier
Contours et enjeux
L'avenir des églises du Québec p. 18

Mme Germaine Labarre. Une carrière, une vie p. 24
Colloque A.R.E.Q. – Mai 2007
À la retraite, toujours dans l'action! p. 26
La certification des résidences privées pour personnes âgées. Nouvelle réglementation p. 27
Prévisions budgétaires 2006-2007 p. 30
Primes ASSUREQ au 1^{er} janvier 2007 p. 32

CHRONIQUES

Le fin mot p. 3
La vie des régions p. 4
Intergénérationnel p. 15
Vert... demain p. 25
Impôt p. 28
Indexation p. 30
Entraide internationale p. 34
Évasion p. 35
Les petits plaisirs p. 36
Les membres publient p. 37
La Grand'Toile p. 38
L'effet Jasmin p. 39

Photographie de la couverture : Michel Lévesque
Traitement graphique : Denis Bernard

Michel Lévesque
Conseiller aux
communications



Photo : C. Caron-Vallancourt

PRÉSENTATION

2006 Une année bien remplie !

L'année 2006 tire déjà à sa fin et voilà que le temps des bilans de fin d'année arrive à nouveau. À la lumière du présent numéro, vous serez à même de constater que l'année qui s'achève fut bien remplie comme en fait foi, notamment, le compte rendu du dernier Conseil provincial qui s'est tenu en octobre dernier.

L'année 2006 constitue également une année importante pour l'A.R.E.Q. puisqu'elle marque son 45^e anniversaire d'existence. Aussi, à l'occasion de cette année anniversaire, nous avons cru bon de célébrer cet événement dans chacun des numéros de la revue. Après avoir tracé un bref historique de l'évolution de l'Association dans le numéro précédent, dans la présente édition, nous vous proposons l'histoire des dix régions aréquiennes qui étaient invitées à se faire connaître, à leur façon, auprès des autres membres.

À l'occasion de la période des Fêtes au cours de laquelle paraît ce numéro, il n'y a pas que la fête de Noël qui nous fait penser au phénomène religieux. Car le religieux dans notre société ne se ramène pas qu'aux fêtes religieuses. En fait, c'est toute la société québécoise qui en est imprégnée. Et les empreintes religieuses, qui composent le patrimoine religieux, sont nombreuses qui pour nous rappeler un passé pas si lointain, qu'on pense par exemple aux églises et à leur avenir qui fait l'objet de notre dossier, qui pour s'en inspirer et réfléchir en marchant sur le Chemin des sanctuaires ou qui, encore, cherche à en savoir davantage à ce sujet en se promenant sur la Grand'Toile, comme nous le révèle Jacques Lasseonde dans sa chronique.

Outre les sujets mentionnés précédemment, vous retrouverez également vos chroniques habituelles à l'exception toutefois de la chronique nutrition qui reviendra au prochain numéro de même qu'une série d'autres articles traitant de sujets divers comme, par exemple, d'expériences d'entraide internationale auprès de personnes en Amérique du Sud. Comme quoi, en ce temps des Fêtes, qui se veut une période de partage, le partage peut s'étendre bien au-delà des frontières.

En terminant, en plus de vous souhaiter de bons moments de lecture, il me reste à vous faire part des vœux de circonstance en vous souhaitant de **Joyeuses Fêtes et en vous disant : à l'an prochain !**

Éditée à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / 418 649-8888 / A.R.E.Q. : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / **Télécopie** : 418 525-0769 / **Courriel** : areq@csq.qc.net / **Site Internet** : www.areq.qc.net / **Coordonnateur** : Michel Lévesque / **Équipe de conception et de correction** : Denys Bergeron, Jules Desfossés, Roméo Huot, Michel Jacques et Renaud Turcotte / **Secrétariat** : Annie Brochu / **Design graphique** : Denis Bernard / **Relecture et diffusion** : Margot Bouchard / **Assistante à la production** : Louise St-Gelais / **Gestion scriptovisuelle** : Louise Rochefort / **Préresse** : Graphiscan Transcontinental / **Impression** : Transcontinental / **Tirage** : 50 400 exemplaires / **Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec - 2003 / **Poste-publications** : No de convention 40007982 / ISSN : 0822-7292



Photo : Günther Camper

LE FIN MOT

« Il est temps de réfléchir sur la place des vieux dans notre société » —Docteur Réjean Hébert

Décembre nous rappelle de bons vieux souvenirs d'antan. « Dans le bon vieux temps ça s'passait d'même. » Plusieurs ont la nostalgie des carrioles tirées par des chevaux pour se rendre à la messe de minuit ou la neige blanche qui tourbillonne dans la nuit du 24 au 25 décembre, si ce n'est en réalité, du moins sur les cartes de Noël. Quel plaisir d'échanger, avec les voisins, après la messe, de réveillonner en famille et de recevoir quelques cadeaux-santé dont une orange, une nouvelle poupée-maison ou une voiture de carton à laquelle était attelée un ou plusieurs chevaux ! Ce n'est peut-être pas « la vie facile » mais les valeurs d'humanisme, d'entraide et de solidarité prédominent. Les personnes âgées n'ont pas à se battre pour se faire reconnaître.

Présentement, plusieurs discours alarmistes nous dérangent. Les personnes retraitées et âgées sont considérées comme une charge, un fardeau; elles grugent la majorité des budgets en santé; elles sont « gras dur » donc, difficulté d'envisager une meilleure rente de retraite qui protège et maintient le pouvoir d'achat.

Le 24 octobre dernier, lors de la Table ronde sur le maintien du niveau de vie et du pouvoir d'achat à la retraite, organisée par l'AQRP, l'économiste Louis Ascah et Jean Carette, docteur en sociologie, nous ont présenté une situation assez pessimiste de la retraite, loin de la retraite dorée mais qui nous rappelle l'importance et la légitimité de nos demandes d'avoir un revenu de vie décent qui permettra aux personnes retraitées de s'épanouir et de continuer leur implication citoyenne.

Quelques optimistes, dont le docteur Réjean Hébert dans un texte intitulé : *Exploisons la sagesse des vieux présente un aspect plus positif*. « Notre société a un urgent besoin des vieux pour retrouver des valeurs humanistes et de solidarité. Il faut cependant leur faire une place, une petite place pour qu'ils aient une voix dans le débat social. Il est temps de réfléchir sur la

Dans le bon vieux temps ça s'passait d'même.



Photo : www.Photos.com

Notre société a un urgent besoin des vieux pour retrouver des valeurs humanistes et de solidarité.

Dr Réjean Hébert

place des vieux dans notre société. Il est temps de définir une politique vieillesse ou plutôt sagesse. Il est temps de profiter d'un capital de sagesse extraordinaire que nos sociétés vieillissantes détiennent maintenant et pourraient faire fructifier. »

Quel discours encourageant ! Et l'on commence à nuancer les positions. Dans un autre article, *Finances publiques sous haute tension*, Luc Godbout analyse le budget gouvernemental de façon plus réaliste, en notant les dépenses liées au vieillissement et les revenus générés par l'apport monétaire des personnes vieillissantes : le retrait de REER, l'impôt sur les revenus des rentes de retraite. Pour lui, « le vieillissement de la population crée tout un défi pour équilibrer les revenus et les dépenses » et plus loin, « il est permis d'espérer que les effets du choc démographique seront moins grands, notamment si la productivité des entreprises s'accroît et si le taux d'activité des travailleurs augmente pour tous les groupes d'âge, y compris les 55 ans et plus. »

À la fin de 2006, cela vous reconfortera sans doute de voir une petite lumière afin de changer la perception négative des personnes âgées et retraitées. L'A.R.E.Q. continue ses actions. Les ralliements, en concertation avec plusieurs associations de personnes retraitées, auront, nous l'espérons, convaincu le gouvernement de nous écouter davantage en mettant en place une table de travail permanente afin d'analyser les rentes de retraite, l'appauvrissement des personnes et les effets de la contribution non volontaire (désindexation) sur les conditions de vie des citoyennes et citoyens concernés.

Je souhaite qu'on continue de souligner le 45^e de l'A.R.E.Q. mais qu'on n'ait pas à parler du 25^e de contribution non volontaire en juin 2007 sans avoir une espérance et un engagement du gouvernement de régler définitivement ce problème qui touche des milliers d'électrices et d'électeurs.

Joyeuses Fêtes ! Bonne année 2007 !

Les retraités veulent se faire entendre

En mars dernier, madame Louise Bédard, journaliste au journal *Le Canada français* de Saint-Jean-sur-Richelieu, publiait une entrevue réalisée avec le président de la région Montérégie (09), monsieur Michel A. Gagnon. Nous tenons à remercier *Le Canada français* qui nous a permis de reproduire des extraits pour le bénéfice de nos lectrices et de nos lecteurs.

Engagement

Michel A. Gagnon a pris sa retraite de l'enseignement en 2004, après une carrière de 34 ans partagée entre l'enseignement et la défense des droits des enseignants. En 2006, les débats concernant l'ancien éducateur et le citoyen continuent de l'interpeller, convaincu qu'il est que les retraités doivent se faire de plus en plus entendre, non seulement pour faire valoir leurs droits, mais aussi exprimer leur avis.

Dès 1979, monsieur Gagnon occupera des fonctions syndicales. Il restera jusqu'en 1992 au SEHR, puis sera élu vice-président aux affaires pédagogiques de la Fédération des enseignants des commissions scolaires. Il retournera en 1996 enseigner l'histoire en 2^e secondaire à l'école Félix-Gabriel-Marchand. De ce bref retour auprès des jeunes, il parle avec un enthousiasme contagieux.

À peine son sac d'école définitivement rangé, Michel Gagnon est recruté et élu en mai 2005 président de la Montérégie de l'A.R.E.Q., une région qui compte plus de 8000 membres. « Il n'était pas question qu'à la retraite je me berce devant la fenêtre pour regarder les p'tits oiseaux », confie-t-il. Son travail de président régional, une fonction bénévole qui l'occupe de 25 à 30 heures par semaine, l'amène aux quatre coins d'une région qui va de Rigaud à Magog et de la frontière américaine à Sorel.

« L'A.R.E.Q. est membre de l'Alliance des retraités du Québec et veut développer des liens avec d'autres associations », mentionne monsieur Gagnon. « Un pouvoir gris qui a la capacité de se faire entendre, mais

pas au détriment des générations plus jeunes », précise-t-il, soucieux d'établir des ponts avec les générations qui suivent.

En raison de leurs connaissances, leur formation, leurs expériences notamment auprès des jeunes, les retraités de l'enseignement veulent continuer à apporter leur contribution à la société.

Mission

La défense des droits des retraités passe par leur représentation dans tous les dossiers qui touchent directement et indirectement la protection de leur pouvoir d'achat et l'accès à des soins de santé de qualité. Mais l'A.R.E.Q. se donne aussi pour mission de plaider pour la promotion du développement durable en prenant position lors de débats reliés à la qualité de l'environnement. Elle rejoint ainsi une des grandes valeurs de la jeune génération. « Par ailleurs, les représentants à l'A.R.E.Q. ont rencontré le Comité des jeunes de la CSQ et ont l'intention de poursuivre dans cette lancée », indique le président de la Montérégie.

Des dossiers concernant la détresse psychologique et la violence envers les personnes âgées, mais aussi la pauvreté des jeunes des quartiers défavorisés, l'égalité de droit et de fait entre les femmes et les hommes sont autant de questions à portée sociale où l'association pourra aussi s'exprimer.

Aux yeux de Michel Gagnon, il est important aussi de contrer le discours alarmiste et conservateur qui a cours actuellement. « Les retraités de l'enseignement veulent participer pleinement aux débats démocratiques de notre société », souligne-t-il.



Michel A. Gagnon

PHOTO: COLLECTIF A.R.E.Q.

Louise Bédard
Le Canada français

Secteur 04F La Tuque 20^e anniversaire

Nos pionnières de gauche à droite :
Mesdames S. Tremblay, C. Lacroix, L. Fréchette,
P. Burquél, M. Bertrand et B. Long



Le 20 septembre dernier, notre secteur avait le bonheur de fêter son 20^e anniversaire. À cette occasion, nous avons rendu hommage à nos pionnières : mesdames Lucienne Ringuet Ruel (décédée), Béatrice Cyr Long, Mariette Bertrand, Claire Massicotte Lacroix, Pauline Lanneville Burquél, Jacqueline Paradis (absente) ainsi que madame Simone Chouinard Tremblay.

Notre présidente, madame Lise Fréchette, a rendu un vibrant hommage à nos généreuses fondatrices en rappelant leur courage et leur détermination lors des premiers moments de notre Association.

Cette soirée, qui nous a permis de se remémorer de nombreux souvenirs, a réuni plusieurs membres et personnalités du secteur et a créé un climat chaleureux et tendre qui se prolongera lors de nos futures rencontres.

Comme le dit si bien notre présidente, notre petit secteur est en parfaite santé, nos membres participent en grand nom-

bre à nos activités et elle se plaît à déclarer que nous possédons le plus beau secteur, même si certaines personnes en doutent...

En terminant, nous aimerions remercier les personnes responsables de l'organisation de cet événement : mesdames Lise Fréchette, Doris Long, Marie-Paule Robichaud ainsi que monsieur Normand Périgny.

Longue vie à notre secteur !

Micheline Laforce Juneau
Secteur 04F La Tuque



Madame Béatrice Long,
signant le livre d'or
de Ville de la Tuque.

Hommage et reconnaissance

C'est sous le thème *L'arc-en-ciel des générations... un rayonnement sur le monde !* que plusieurs aînées et aînés de Lanaudière ont été honorés au 3^e Gala de la Journée hommage à nos aînés bénévoles, organisé par la Table des aînées et aînés de Lanaudière. L'A.R.E.Q. a voulu rendre hommage à une de ses membres, madame Madeleine Rivest-Archambault, qui fait du bénévolat depuis plusieurs années au sein de l'Association.

Madeleine est une femme de cœur qui a su nous charmer par sa personnalité et son dévouement pour les membres de l'Association. Nous sommes donc fiers qu'elle fasse partie de l'A.R.E.Q.-Lanaudière et nous souhaitons la côtoyer encore durant de nombreuses années.

Monique Forest
Région 10A - Lanaudière



M. Michel Haguette, président de la Table des aînés de Lanaudière, M. Jean-Pierre Paquin, député de Saint-Jean, Mme Carole Winner, attachée politique de M. Luc Thériault, député de Masson, Mme Madeleine Rivest-Archambault, bénévole de l'A.R.E.Q.-Lanaudière, Mme Lucille Bellemare-Hérard, présidente de l'A.R.E.Q.-Lanaudière, Mme Louise Charlebois, présidente régionale de l'A.R.E.Q., région de la Laurentie, Mme Jocelyne Caron, députée de Terrebonne et M. Jean-Claude St-André, député de l'Assomption.



Photo : Eric Laroché

À l'ombre de l'Orford

Plus de 100 personnes étaient conviées en Estrie, à l'ombre du mont Orford les 16, 17, 18 et 19 octobre pour un Conseil provincial réunissant les dix régions de la province. Si Alfred Desrochers, le poète bien connu de la région, en écrivant son poème *Liminaire*, dit qu'il a soif d'un pays neuf, les personnes déléguées au Conseil avaient, elles aussi, envie et soif d'améliorer la condition des membres de l'Association.

Je suis un fils déchu de race surhumaine
Race de violents, de forts, de hasardeux,
Et j'ai le mal du pays neuf, que je tiens
d'eux,
Quand viennent les jours gris que septembre ramène
(tiré de *Liminaire*)

Si Alfred Desrochers, le poète bien connu de la région, en écrivant son poème *Liminaire*, dit qu'il a soif d'un pays neuf, les personnes déléguées au Conseil avaient, elles aussi, envie et soif d'améliorer la condition des membres de l'Association.

Le Québec était aux pieds de l'Orford représenté par ses délégués dans une salle où fraternité, convivialité, camaraderie étaient au rendez-vous. Il fallait constater l'assiduité, la ponctualité et le consciencieux des participantes et participants. Et l'atmosphère de travail et de solidarité allait de pair avec le déroulement sans longueur et bien rôdé. Chapeau aux organisateurs !

Accueil

La région 05, Estrie, hôtesse de l'événement rassembleur, le deuxième Conseil provincial de l'année, a mis les bouchées doubles pour veiller à ce que les invités soient bien reçus. Nicole Patry Lisée, présidente, a su déléguer les tâches pour voir à l'accueil. Les hôtes ont déroulé le tapis rouge pour accueillir les arrivants à la porte de l'Auberge Estrimont, faciliter leurs inscriptions, souligner la retraite de Jeanine Lallement et agrémente la soirée d'ouverture par un groupe musical dynamique.

Gilles Lépine, vice-président de la région 05, sans doute inspiré par Alfred Desrochers, a livré son mot de bienvenue à la faveur de la rime comme cela lui sied bien.

Mot de bienvenue

À vous tous
ici réunis,
Que nous considérons
comme des amis choisis,
Vous nous voyez réjouis
De vous recevoir en Estrie.
Bien sûr, ce n'est pas Hawaï
Mais, pour nous, c'est tout de même un peu
le paradis.

Que vous soyez de la Gaspésie ou de la Montérégie,
De l'Abitibi ou de la Laurentie,
De la Mauricie ou d'un autre coin de pays,
Nous sommes ravis
De voir vos visages épanouis.

Ne voulant pas que notre réputation soit démentie,
Soyez dès lors avertis
Que nous serons des hôtes pleins d'énergie
Pour que vous vous sentiez des mieux accueillis !

Contenu

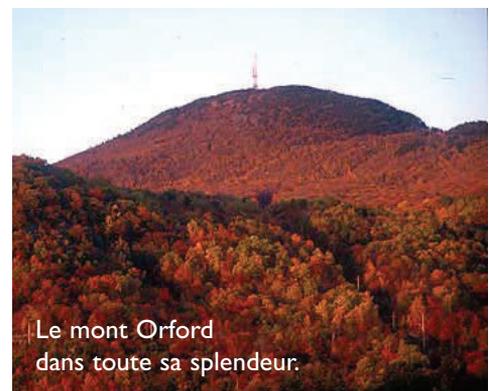
Pendant quatre jours, les 16, 17, 18 et 19 octobre, les personnes mandatées, environ 110, se penchaient avec sérieux sur plusieurs sujets visant à améliorer la vie des retraités de l'enseignement :

- Présentation des prévisions budgétaires 2006-2007; on peut dire que l'Association est en bonne santé financière.
- Lancement du 45^e anniversaire de la fondation de l'A.R.E.Q.

Les personnes responsables de l'accueil :
Noëlla Levasseur,
Margot Bouchard,
Renée Michaud.



Photo : Gilles Lépine



Le mont Orford dans toute sa splendeur.

- Reconnaissance à l'égard de Jeanine Lallement, directrice générale nouvellement retraitée
- Dossier indexation
- Équité salariale
- Plan d'action 2005-2008
- Syndicats dissidents
- Mobilisation et engagement des bénévoles

Jeanine Lallement

Les participantes et participants ne se sont pas fait prier pour souligner la retraite



Les membres du Conseil provincial ont profité de l'occasion pour rendre hommage à madame Jeanine Lallement pour son travail effectué au sein de l'A.R.E.Q. pendant de nombreuses années, notamment à la direction générale. Madame Nicole Patry-Lisée, présidente de la région de l'Estrie et monsieur Gilles Lépine, 1^{er} vice-président, ont remis une gerbe de fleurs à madame Lallement.

de madame Lallement au poste de directrice générale de l'A.R.E.Q. On lui a présenté des fleurs, une chanson témoignant de son travail et de sa personnalité remarquable, des cadeaux et des mots véhiculés par des délégués des régions. Ce fut un moment chargé d'émotions. Madame Lallement a laissé sa marque à bien des égards notamment en trouvant le nom de *RÉSaut* pour assurance Rés(idence) et (Aut)omobile.

45^e anniversaire

Il y a déjà 45 ans Laure Gaudreault fondait ce qui est aujourd'hui l'A.R.E.Q.



Photo : Veronique Bibeau

À l'occasion du 45^e anniversaire de l'A.R.E.Q., les dirigeants ont voulu rappeler la mémoire de la fondatrice de l'Association, madame Laure Gaudreault, en présentant sa vie et son oeuvre avec quelques personnages vêtus de costumes d'époque qui ont accompagné sa route ou, dans certains cas, qui se sont retrouvés sur sa route. Dans l'ordre habituel : l'abbé Alfred Bergeron, cousin de Laure Gaudreault (Michel Lévesque), Marguerite Bergeron, sa mère (Marianne Gélinas), Laure Gaudreault (Sylvie Gagnon, historienne et responsable de la présentation), une institutrice rurale de l'époque (Rachel Fournier) et le premier ministre, Maurice Duplessis, (Pierre-Paul Côté).

Pour souligner les 45 ans de notre Association, Sylvie Gagnon entourée de Michel Lévesque et comparses se sont prêtés à des jeux de rôles rappelant les grandes étapes de la vie de notre organisme. Il fallait voir Sylvie personnifiant Laure Gau-



Photo : Michel Lévesque

Lors d'un atelier de ressourcement, les membres du Conseil provincial ont pu constater que lorsque plusieurs personnes travaillent en harmonie et dans le même but, elles peuvent réaliser de grandes choses. Comme, par exemple, soulever une balle et la redéposer au bout d'un cylindre sans faire tomber celui-ci.

dreault et Michel Lévesque, le curé de circonstance, affublé de la soutane et de la calotte ecclésiastique qui *passait la quête* et distribuait à qui mieux mieux les bénédictions remplies d'indulgences plénières, sans doute.



Lors de l'atelier de ressourcement, les membres du Conseil provincial ont également pu constater qu'on peut souvent voir les choses de deux façons différentes. Il faut alors parfois un juge pour trancher entre des visions très différentes d'une même situation... Sur la photo on reconnaîtra : madame Janine Renaud représentante du point de vue positif, monsieur le juge et animateur, Raymond Arpin, et le représentant du point de vue négatif, monsieur Yvan Boudreault.

Et la fin

Ce furent quatre jours inspirés par l'ombre sereine de ce beau mont. Nonobstant le fait qu'il soit un peu tirailé par les temps qui courent, sa présence a peut-être insufflé un dynamisme régénérateur aux 110 personnes de l'A.R.E.Q. Ou est-ce le contraire ? Ce serait la détermination des présidentes et présidents qui l'a secoué un peu pour qu'il se prenne en main et sauvegarde ses valeurs, lui aussi.

Région 01

Bas Saint-Laurent – Gaspésie – Les Îles – Côte-Nord

La tête dans les montagnes, les pieds dans la mer

Vous le savez maintenant, la région 01 est l'une des plus étendues en kilométrage. Pour la parcourir, il faut partir du Bas-Saint-Laurent, contourner toute la Gaspésie, traverser le fleuve à deux reprises pour se rendre sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine.

Où nous avons la tête dans les montagnes ou nous avons les pieds dans la mer mais toujours nous avons les yeux grands ouverts sur des paysages à couper le souffle.

Ce territoire est divisé en onze secteurs et il compte 3 400 membres.

Voilà une situation peu commune, elle amène les gens à se serrer les coudes. Dans chaque secteur, on se connaît de nom ou de vue. Et, comportement surprenant, plus de 200 membres n'hési-



Agathe Lelièvre, Hector Carbonneau, Jeanne d'Arc Ouellet Lévesque, Lucille-Jean Desrosiers, Rachel Fournier, Jean-Yves Chapados, Nicole Gagnon, Micheline St-Pierre, Monique Blais, Jeanne Côté, Hedwidge Losier et Pierrette Couturier.

tent pas à parcourir jusqu'à 500 kilomètres, à emprunter l'avion ou le bateau pour assister à l'assemblée générale annuelle. Vous l'admettez avec moi, le sentiment d'appartenance est palpable.

Éloignés des grands centres, nous avons cultivé la débrouillardise et nous le constatons dans les initiatives qui favorisent diverses occasions pour nous rencontrer et pour fraterniser : la fête de la pêche et des récoltes, l'accueil des nouveaux membres, le souvenir des disparus, la visite des malades, l'information sur les nouvelles lois, la discussion sur des sujets d'actualité, la contestation des inégalités sociales et l'actualisation de la mission de l'A.R.E.Q.

Je le constate avec fierté, ce qui caractérise les gens de la région 01 c'est la chaleur de l'accueil, l'engagement dans l'action et l'attachement à leur Association.

Rachel Fournier, présidente région 01

Région 02

Saguenay – Lac-St-Jean

Au rythme d'hier à aujourd'hui

Si tu veux tracer un sillon droit, accroche ta charrue à une étoile (proverbe chinois).

On doit la fondation du Saguenay en 1838 à un groupe d'hommes clairvoyants de Charlevoix, connu sous le nom de la Société des 21. Il ne faut donc pas se surprendre si quelques dizaines d'années plus tard, Laure Gaudreault, native elle-même de Charlevoix, développe une affection particulière pour la région Saguenay-Lac-St-Jean. Elle y enseignera, jettera les bases d'une organisation syndicale, collaborera comme journaliste au *Progress du Saguenay* et créera en 1961 une association de retraités avec quelques collaboratrices et collaborateurs chevronnés.

À ses débuts en 1967, notre région, le Saguenay-Lac-St-Jean, fut d'abord un secteur, le premier au niveau provincial.

C'est en 1971 que Imida Simard, « continuatrice ardente et assidue » de l'œuvre de Laure Gaudreault, fonde l'association régionale 02, Saguenay-Lac-St-Jean.

Voici les présidences régionales qui se sont succédées au fil des ans. Elles ont su s'entourer de bénévoles dynamiques et dévoués qui ont souvent travaillé dans l'ombre : Imida Simard 1971 à 1973 - Victorien Gagnon 1987 à 1993, Annette Potvin 1974 à 1977 - Lucette Bouchard 1993 à 1999, Gérard Boies 1977 à 1986 - Florence Laberge 1999 à 2005, Lionel Girard 1986 à 1987 - Clément Bernard 2005 à ...

Au fil des ans, cette famille n'a cessé de croître, dynamique, ouverte, accueillante et fortement engagée dans la société. Il faut rendre hommage à celles et ceux qui l'ont bâtie telle qu'elle est, leur témoigner toute notre reconnaissance pour le travail accompli.



Avant : Yvan Boudreault, Pauline Côté et Clément Bernard. Arrière : Guy Dallaire, Jacques Hébert et Serge Gauthier.

Aujourd'hui, notre région compte au-delà de 3000 membres répartis dans cinq secteurs, tous aussi dynamiques les uns que les autres.

Que de chemin parcouru pour notre association régionale depuis ses modestes débuts. Tous les espoirs sont désormais permis.

Clément Bernard, président région 02

Région 03

Québec–Chaudière–Appalaches

Une région d'avenir

S'appuyant sur ses 9726 membres, la région 03 offre à ses membres des deux côtés du fleuve Saint-Laurent une présence et un soutien significatifs.

La région se sent concernée par toutes les décisions prises au niveau provincial. Elle a donc à coeur de les faire partager par les membres de la base. Les idées ne sont pas celles d'une seule personne mais le fruit d'un consensus de la région par le biais des présidences sectorielles.



Arrière : Gervais Soucy, Michel Caron, Gilbert Lagacé, Paul-André Drouin, Marjolaine Tanguay, Renald Fèvre, Rita Lapointe et Claire Buteau.
Avant : Paulyne Caron-Laplante, Claire Gaudreault et Pierrette Simoneau.

Les douze secteurs qui forment cette grande région sont dynamiques, autonomes et surtout respectueux des besoins de la base. Chacun d'eux rivalise d'ingéniosité pour améliorer la qualité de vie des membres et développer davantage le sentiment d'appartenance à notre Association. Avec raison, chacun des secteurs travaille pour que les membres adhèrent à l'A.R.E.Q. non seulement pour les assurances mais bien pour l'ensemble des activités et des services offerts, donnant ainsi une chance de vieillir plus sereinement.

Lorsque j'ai pris ma retraite, j'avais un rêve : devenir fleuriste. Comme je n'ai pu réaliser ce rêve, la région est devenue mon jardin et les membres en sont les fleurs. À l'occasion de l'Assemblée générale de mai dernier, nous avons souligné les vingt ans de

la région. C'est dans une mosaïque de fleurs que j'ai rendu hommage aux secteurs et aux membres de la région.

Les membres et les secteurs sont la vie de la région et le cœur de l'Association !

Paulyne Caron-Laplante, présidente région 03

Région 04

Cœur et Centre du Québec

La région 04 a 35 ans ; l'âge mûr !

Difficile de parler des 35 ans de la région 04 puisque je n'en ai vécu que dix. Mais, il y a les archives, les textes des vieux de la vieille. Et, curieusement, en parcourant les textes des anciennes et des anciens, j'ai découvert que les mêmes mots reviennent aujourd'hui, les mêmes qu'hier.

Et ces mots, quels sont-ils ?

Le mot qui revient le plus souvent dans les comptes-rendus relevés vous surprendra peut-être. Il s'agit de l'adjectif « heureux ».

En deuxième position « amitié » !

Au troisième rang « joie »...

Ma foi, le palmarès vaut le bonheur d'être approfondi. Je continue donc ma lecture en soulignant les mots qui reviennent le plus fréquemment. Dans l'ordre, après relecture et calcul, les mots les plus employés se révèlent être : « chaleur », « fête », « plaisir », « fierté » et « enthousiasme ».

Je m'y attendais ? Je ne savais pas. Je ne savais pas que les personnes retraitées de la région 04 étaient si... tant...

Ma lecture m'a fait du bien. Je me suis dit que... lorsque je me présenterais à mes prochaines réunions, j'y trouverais souvent les mots qui me stimulent et que j'y adoucirais peu ou prou,



Jean-Yves Thiboutot, Céline Bernier, Lucie Tremblay, Aline Godin, Lise Fréchette, Georgette Poirier, Réjean Bédard, Ghislaine Larivière et Daniel Béland.

pour un moment, les maux qui m'accompagnent forcément, à l'occasion.

Je me permets d'ajouter quelques bouts de phrases qui ont éclairé ma lecture :

« un appel à vivre intensément, à vieillir en beauté... »
 « une rencontre émaillée de joie et de contentement... »
 « le vin pétillait, on a le cœur à la tendresse... »

Voilà.

Si, lors de la lecture de ce texte, vous m'avez trouvé un peu naïf, dites-vous que je n'ai que dix ans à l'A.R.E.Q. Dix ans, c'est la bonne et fraîche naïveté de l'enfance.

Les mots évoqués couvrent, quant à eux, 35 ans de vie. L'âge mûr !

Quant à nous, ce qui prime, c'est que nous réalisons qu'il est bon, juste et agréable de nous « péter les bretelles », de « péter d'la broue (d'en boire aussi) plutôt que de « péter les plombs » quoique, selon les circonstances, les deux puissent être autorisés.

Soyez heureux, chaleureux, enthousiastes !

Soyons, restons amis !

Daniel Béland, président de l'A.R.E.Q. 04-H

Région 05

Estrie

L'A.R.E.Q. : une grande fierté



1^{re} rangée : Daniel Fricker, Liette Hamel-Laroche, Nicole Patry-Lisée et Fernand Grenier. 2^e rangée : François Turcotte, Lucien Lessard, Gilles Lépine, Jeanne Chantal-Bélangier, Jean-Guy Beaulieu.

Photo : Michel Jacques

L'Areq-Estrie, caractérisée par ses montagnes, lacs et rivières en grand nombre, célèbre cette année son 35^e anniversaire d'existence et regroupe près de 2300 membres répartis dans les huit secteurs

suivants : Sherbrooke-Nord-Ouest, Lac-Mégantic, L'Asbesterie, Sherbrooke-Est-Fleurimont, Coaticook, Magog, Morilac et East Angus.

L'Areq-Estrie est née en 1971 sous la gouverne de notre fondatrice régionale, madame Yvonne Landreville toujours active et fringante à 96 ans.

Par la suite, les fonctions de présidence régionale ont été assumées par madame Thérèse St-Pierre-Dubé, monsieur André Goulet, mesdames Berthe Thibodeau-Turcotte, Louise Lacharité toujours impliqués dans différents comités.

Nous pourrions décrire les membres de la région de la façon suivante :

Les membres estriens sont animés
 D'un sentiment global de gaieté,
 Généralement prêts à s'engager
 Pour rendre service à la communauté.
 Ce sont des bénévoles très appréciés
 Qui s'investissent avec générosité !
 Dans un climat de simplicité et d'amitié.
 Ils ont aussi à cœur la FLG
 Et ils sont nombreux à la faire rayonner.
 Finalement, pour eux, l'Areq est une grande fierté
 Dont il ne pourrait se passer.

**Gilles Lépine, 1^{er} vice-président et
 Nicole Patry-Lisée, présidente région 05**

Région 06

Île de Montréal

Le vent dans les voiles

La région 06 de Montréal a été créée en 1973. À cette époque, la structure de l'A.R.E.Q. se mettait en place. On a divisé l'A.R.E.Q. en secteurs et les secteurs sont devenus des régions en 1976. La région de Montréal englobait alors l'actuel territoire de la région 06, soit l'Île de Montréal, et les territoires des régions 09 la Montérégie et 10 la Laurentie. La subdivision en trois régions distinctes eut lieu en 1985.

Les présidences de la grande région de Montréal furent Jean-Paul Allaire (1973-1978), Jean Renaud (1979-1981), Marguerite Gagné (1981-1985).

Les présidences qui se sont succédé depuis sont : Monique Asselin-Gobeil (1985-1987), Léo Côté (1987-1990), Gisèle Bérubé (1990-1992), Lise St-Pierre (1992-2001), Camille Bourdon (2001-2003), André Pelletier (2003-2005). Lise Labelle occupe présentement la présidence.

Région 07

Outaouais

Belle et unique

Sise à proximité de la Capitale fédérale, une grande partie de la région 07 longe les bords de la rivière Outaouais qui sépare le Québec de l'Ontario. Cette situation fait notre différence puisque nous vivons à proximité de cette province et que souvent, parents et amis résident ou travaillent de « l'autre côté de la rivière ».

La région 07 se divise en sept secteurs dont certains sont strictement ruraux, d'autres mixtes et quelques-uns situés en zone urbaine. D'ailleurs, nous nous targuons d'avoir deux secteurs qui se démarquent de tous ceux compris au sein de l'Association. En effet, nous avons le plus grand secteur au niveau du ter-

1^{re} rangée : Georgette Blais-Grondin, Claudette Caron-Vaillancourt, Nicole Morin-Laplante.
2^e rangée : Rose Cousineau, Diane Modéry, Suzanne Girard et Roger Bock. Absent Gilles Roger.



ritoire, celui d'Ottawa qui couvre neuf provinces du Canada et le reste de la planète. Nous avons aussi le plus petit secteur de l'A.R.E.Q. au niveau du nombre de membres, soit le secteur de Pontiac.

Elle fut fondée le 12 novembre 1972 par mademoiselle Emma Massie encore vivante. Sept membres féminins assistaient à cette première réunion. Au bout de six mois, notre région prenait de l'ampleur puisque 26 membres en faisaient partie. De 26 membres en 1972, nous comptons aujourd'hui 1777 membres.

En 1975, Emma déménage à Ottawa et fonde la région 10 appelée alors « Autres pays autres provinces ». Cette région perd son statut après dix ans de vie, soit en 1985, et devient le secteur H intégré à la région 07.

Depuis sa fondation, neuf personnes ont été élues à la présidence de la région et de celles-ci, huit étaient des femmes : 1972-1975 Emma Massie, 1975-1976 Rose-Aimée Comptois, 1976-1983 Suzanne Lalonde, 1983-1985 Maurice Auger, 1985-1988 Gabrielle Tolszczuk, 1988-1992 Lise Lamont, 1992-1997 Camilla



Debout de gauche à droite : Michel Acoulon (M), Micheline Jourdain (G), André Blanchard (K), Louise Laporte-de Varennes (F), Mariette Vincent-Tourigny (L), Céline Désilets (A), Luc Brunet (H), Gaétane Lebel-Fillion (N), Josée Bois (B), Sœur Rachel Sawyer s.s.a. (D), Anne Marie Dupont (P), Janine St-Pierre (S) et Ronald Rhéaume (R). Assises : Solange Catafard-Mayer (C), Lise Labelle, présidente régionale, Jeannine Ménard (J) et Rita Allard (E).

Photo : Michel Lévesque

La région 06 telle qu'elle est actuellement a été créée lors du Congrès de 1986. Elle comptait alors sept secteurs; certains secteurs couvraient un grand territoire et n'arrivaient pas à rejoindre leurs membres. Afin de faciliter la vie sectorielle, tant au plan de la participation aux activités que de l'implication au sein d'un Comité directeur, les sept secteurs se sont subdivisés pour en former seize.

Au cours des vingt dernières années, les seize secteurs se sont structurés, chacun ayant un Comité directeur formé de cinq membres. Au fil des ans et selon la conjoncture, plusieurs Comités régionaux, formés d'un représentant par secteur, ont fait leur apparition et contribuent à dynamiser la vie associative à Montréal.

Mentionnons le comité de la condition des femmes, le Comité de l'environnement, le Comité des assurances, le Comité de l'indexation. Deux comités ont été créés au cours de la dernière année : le Comité de l'action sociopolitique et le Comité des arts visuels, sans oublier celui qui devrait voir le jour à l'automne 2006, le Comité de la condition des hommes. Toutes ces personnes impliquées forment un groupe d'environ 200 bénévoles.

Ajoutons tous les membres qui occupent une fonction de téléphoniste on arrive à un total de plus de 580 membres impliqués bénévolement, soit environ 10% de nos effectifs.

En juin 2006, la région 06 Île de Montréal compte près de 6 300 membres. Elle a le vent dans les voiles mais, elle a plusieurs défis à relever, entre autres celui de rejoindre l'ensemble de ses membres dont les âges varient de la jeune cinquantaine jusqu'au quatrième âge. Elle doit aussi se positionner comme un intervenant important dans le milieu montréalais pour tout ce qui concerne les retraités et les aînés. À vingt ans, nous avons l'âge de savoir ce que nous voulons et d'être en mesure de l'exprimer.

Lise Labelle, présidente région 06

Photo : Michel Jacques

Vautour, 1997-2003 Adrienne Carpentier, 2003- Claudette Caron-Vaillancourt.

Toujours prête à prêter main forte aux organismes qui relèvent de l'A.R.E.Q., la région 07 s'implique à fond dans la Fondation Laure-Gaudreault et c'est la première région à organiser un tournoi de golf au profit de la dite Fondation. Voilà un survol de notre région. Si elle est aussi vivante, c'est grâce à la joie de vivre qui caractérise ses membres, à leur engagement et surtout à leur solidarité. Nous regorgeons de talents mis à son service et au service des membres. Notre région est belle, elle est unique et nous en sommes fiers.

Claudette Caron-Vaillancourt, présidente région 07

Région 08

Abitibi – Témiscamingue

Un immense territoire



Claire Godard-Breton, Léon Leclerc, Juliette Lapointe-Allard, Diane Mongrain, Carmelle Bernier, Laurentienne Blais et Guy Morissette.

Photo: Michel Jacques

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est un immense territoire de 116 000 km carrés qui s'étend de la baie James à l'Outaouais et de l'Ontario au Saguenay – Lac-St-Jean. Vouloir y implanter l'A.R.E.Q. était tout un défi à réaliser.

À l'automne 1974, madame Alexandra Hudon employée-conseil à la CEQ affectée à l'A.R.E.Q. fut chargée de relever ce défi. Réunies à Rouyn, les personnes retraitées de l'enseignement ont formé cinq secteurs et en ont nommé les responsables.

- | | |
|-------------------|--|
| A – Val d'Or | Madame Étienne Trotter |
| B – Rouyn-Noranda | Madame Cécile Laverdière |
| C – Témiscamingue | Madame Lydia Poitras |
| D – La Sarre | Sœur Rosalie Provencher |
| E – Amos | Monsieur Rolland Brisson |
| | (Ce dernier secteur se divisa en 1985) |
| F – Senneterre | Madame Thérèse Corriveau |

En 1992, on comptait 357 membres et en 2006, on atteint 1322 membres. Les moyens financiers ont aussi suivi une courbe ascendante, car en avril 1989, la caisse régionale terminait son année fiscale avec un solde de 40 \$. Comparez et consolez-vous...

Grâce à ses membres qui s'impliquent dans de multiples organismes, l'A.R.E.Q. devient de plus en plus visible. Les personnes retraitées de l'enseignement sont fort appréciées, souvent indispensables comme bénévoles ou comme personnes ressources à différents niveaux dans des organisations à caractère social, culturel, scolaire et même politique surtout dans les conseils municipaux ou dans les commissions scolaires.

On se préoccupe aussi de l'environnement, de la condition féminine, de l'indexation, etc. Les bulletins d'information sont essentiels et permettent une touche locale et originale collant davantage aux besoins et aux réalités de chaque secteur. Les membres s'y font connaître par leurs réalisations artistiques ou littéraires et leur participation aux multiples chroniques.

Mentionnons que madame Anne-Marie Lemieux a eu la brillante idée d'instaurer le « Réseau Libre Savoir » (Université du 3^e âge) qui est bien apprécié et très populaire chez les personnes âgées retraitées.

Si l'A.R.E.Q. est une force en mouvement reconnaissons que la région 08 est loin d'être inerte et qu'elle représente un rouage bien actif du mouvement provincial.

Georgianne Poiré, région 08 secteur B

Région 09

Montérégie

Jeune, dynamique et fouguese

À l'A.R.E.Q., la Montérégie n'a pas toujours existé. En effet, la Montérégie est une région relativement jeune puisqu'on vient de fêter le 20^e anniversaire de sa fondation.

Retournons 20 ans en arrière et voyons comment nous étions organisés à ce moment.

Au tout début, les membres de la Montérégie faisaient partie du territoire de Montréal, un territoire qui longeait la frontière américaine jusqu'à Mont-Laurier, pour revenir à la frontière ontarienne vers Valleyfield, en englobant Granby, Saint-Jean-sur-Richelieu, la Rive-Sud, Saint-Hyacinthe et Sorel en terminant avec la Rive-Nord.

C'était immense ! Beaucoup trop grand aux dires de madame Marguerite Gagné, présidente de l'époque. Elle proposa donc une subdivision de cet immense ensemble, en accord avec le

principe des régions adopté en 1973-1974. Cette proposition de subdivision fut soumise aux membres qui la refusèrent le 14 avril 1983. La complexité et les difficultés de gestion d'une telle région n'étaient pas réglées pour autant.

Devant l'impasse, le conseil exécutif de l'A.R.E.Q. imposa la subdivision. C'est lors d'une assemblée générale que, le 30 mai 1985, on annonce la subdivision du vaste territoire de Montréal en trois : la Rive-Sud devient alors la région 09, Montréal devient la région 06 et la Rive-Nord, la région 10. D'abord connue sous le nom de Richelieu-Yamaska, la région 09 prendra le nom de Montérégie en 1990.

Cette jeune, dynamique et fougueuse région compte aujourd'hui plus de 8 000 membres actifs, répartis dans onze secteurs.



1^{re} rangée : Albert Churchill, Suzanne Ouellet, Arlette Bouchard représentant Ginette Durant-Falardeau, Michel A. Gagnon, Ginette Ducharme et Pauline Dandurand-Bertrand. 2^e rangée : Robert Bourdages, Lise Gélinas-Auger, André Therrien, Nicole Crête, Suzanne Faucher et Noëlla Collins.

À ce jour, sept présidentes et présidents se sont succédé à la direction de notre région : mesdames Bernardine Beauchamp et Fabienne Thibert, et messieurs Germain Lussier, Jean-Paul Lépine, Jean-Jacques de Villers, Raymond Perreault et Michel A. Gagnon.

Michel A. Gagnon, président région 09

Région 10

Laurentie

Déjà plus de 20 ans

La région Laurentie se caractérise par son étendue qui couvre trois régions administratives : Laval, Laurentides et Lanaudière. Le territoire de Laval est un territoire urbain. Ce fut la première ville à fusionner selon le principe « une île, une ville ». Elle offre beaucoup de services à sa population et les retraités peuvent en bénéficier. Le territoire de la région de Lanaudière correspond plutôt à un territoire forestier dans sa partie nord et agricole dans le sud. La musique et les traditions orale et musicale sont aussi une caractéristique de cette région. Enfin, le territoire des Lauren-



Rangée arrière de gauche à droite : Bertrand Dionne (B), Lucille Hérard (A), Ronald Forbes (C), Claudine Texier (J), Jacques Lebel (G), Janine Renaud (D) secrétaire et Michel Legault (F) trésorier. Rangée avant de gauche à droite : Pierre Haché (E) 2^e v.-p., Louise Charlebois, prés., Julienne Marois (H) 1^{ère} v.-p.

tides est reconnu pour ses attractions touristiques et les industries qui sont surtout regroupées dans les Basses-Laurentides.

On a souvent décrite cette région comme « le terrain de jeux des Québécoises et des Québécois ».

Le nombre de membres étant en augmentation constante, c'est avec fierté et enthousiasme que les trois secteurs de la région du Grand Montréal, Saint-Jérôme, Laval-Plus et Lanaudière, se détachaient pour former la région 10 – Laurentie. Madame Pauline Villeneuve, membre du conseil du Grand-Montréal, fut l'instigatrice de ce mouvement de création d'une région nommée Laurentie.

La première assemblée générale régionale pour former un premier Conseil exécutif régional fut tenue chez les Pères Montfortains à Montréal. Une quarantaine de personnes étaient présentes dont cinq représentants désignés pour Saint-Jérôme, 12 pour Laval-Plus et quatre pour Lanaudière.

Le nouveau Conseil exécutif décida aussi immédiatement de créer six secteurs : le secteur A – Lanaudière, le secteur B – Chomedey, le secteur C – Saint-Jérôme, le secteur D – Les Écores-Les Manoirs, le secteur E – Laurentides, le secteur F – Blainville Deux-Montagnes. Un peu plus tard, trois autres secteurs s'ajoutèrent : le secteur G – Mont-Laurier Hautes-Laurentides, le secteur H – LeGardeur-Repentigny et le secteur J – Mille-Îles.

Le premier Conseil régional était formé du président monsieur Maurice Belzil, la vice-présidente madame Pauline Villeneuve de la secrétaire madame Gracia Broekaert et du trésorier monsieur Léo Delorme. Deux personnes apportèrent leur appui à titre de conseillers : il s'agit de messieurs Hervé Alary et Georges Grenier.

Le vingtième anniversaire de la région Laurentie a été célébré en octobre 2005 et, à cette occasion, il a été possible de souligner le travail accompli par trois présidentes encore vivantes et très dynamiques : madame Pauline Villeneuve, madame Thérèse Bousquet et madame Yvette Lafontaine.

Louise Charlebois, présidente région 10



Photo : Éric Laroche



Photo : Gunther Gamper

Les hommes font l'unanimité

Pour débiter, quelques faits. En mai 2005, le Congrès a adopté quinze orientations dont celle-ci qui porte le numéro onze : « Que l'A.R.E.Q. accentue en ses rangs la réflexion sur la condition des hommes. » À la suite de l'adoption de cette orientation, notre plan d'action provincial prévoyait pour l'année 2005-2006 l'organisation d'une rencontre des responsables régionaux et sectoriels de ce dossier.

Au cours du printemps 2006, un sondage interne effectué auprès des intéressés nous a confirmé que notre Association comptait suffisamment d'hommes interpellés par le sujet pour concrétiser le plan d'action. Nous avons reçu des réponses positives aux quatre questions suivantes :

- 1^e Quel est, d'après vous, l'objectif principal d'un Comité de la condition des hommes ?
- 2^e Comment qualifiez-vous l'apport d'un Comité provincial sur le sujet par rapport à votre implication ?
- 3^e Si nous tenions, à l'automne, une rencontre de responsables sur le sujet, seriez-vous des nôtres ?
- 4^e Quels sont les sujets que vous aimeriez traiter lors d'une telle rencontre ?

Un Comité provincial de la condition de l'homme serait le pivot de l'information et le responsable de la formation. Ce Comité serait l'allumeur de réverbères de la condition masculine.

Le 27 septembre, 53 hommes ont donc répondu à notre invitation. Ils étaient responsables sectoriels ou régionaux, membres intéressés à en savoir davantage sur le sujet ou délégués par leur présidence respectives.

Notre souci premier fut d'organiser cet événement de telle sorte qu'il réponde, hors de tout doute, aux attentes de ces personnes et à l'enthousiasme que nous avons senti dans leurs réponses au sondage. Pour y arriver, nous avons fait appel à l'abbé Marcel Lahaie, un homme de terrain qui oeuvre auprès des corps de pompiers et de policiers de la région de Gatineau. Marcel Lahaie avait été invité à prononcer une conférence lors de la matinale du Conseil provincial tenu à Saint-Hyacinthe, en avril dernier et il avait été très apprécié. Nous ne pouvions mieux tomber.

Les deux demi-journées se sont déroulées de la même façon : une conférence de notre invité, suivie de travail en atelier et d'une plénière et rétroaction avec l'abbé Lahaie et Éric Laroche, ressource affectée à ce dossier.

En avant-midi, il fut question du rôle et des responsabilités d'un Comité de la condition des hommes alors qu'au cours de l'après-midi, nous avons traité de mobilisation et de la mise en place de structures permettant de répondre adéquatement à l'orientation votée au Congrès.

Nous avons appris lors des plénières que les hommes retraités avaient besoin de lieux de rencontre où ils pourraient partager, échanger sur leur condition d'homme.

Unaniment, ils affirment que la voie tout indiquée passe par la formation d'un Comité provincial de la condition de l'homme qui serait le pivot de l'information et le responsable de la formation. Ce Comité provincial favoriserait aussi la création de comités régionaux et sectoriels, là où le besoin s'en fait sentir; il les soutiendrait au besoin et assurerait un support logistique. En résumé, le Comité provincial serait l'allumeur de réverbères de la condition masculine.

Afin de nous permettre d'être, malgré l'énergie des personnes, le plus constructif, Michel Tessier, le responsable du premier

Comité régional de la condition des hommes et à qui l'on a rendu hommage pour avoir été l'une des bougies d'allumage de ce Comité, nous a servi une mise en garde : si emballés et si enthousiastes que nous soyons, il demeure important de ne pas chercher à brûler les étapes. Nous devons avancer au rythme des besoins exprimés par les hommes de notre association. Avoir la tête dans les nuages ne nous aidera d'aucune façon, il faut plutôt avoir les deux pieds sur terre.

Les participants ont quitté en affirmant être très satisfaits du contenu et du déroulement de la journée, du travail accompli, de l'esprit de camaraderie qui régnait. Ils nous ont laissés en nous promettant de convaincre leur milieu respectif de l'importance du dossier. Il y a peut-être un moyen de remplacer les tavernes que nous avons probablement tous fréquentées jadis; elles ont peut-être joué un rôle que nous ne leur connaissions même pas à cette époque.

La création d'un Comité provincial de la condition des hommes suivie de la mise en place de Comités régionaux formés de responsables sectoriels pourraient permettre aux membres masculins de l'A.R.E.Q., de se donner et de recevoir de la formation, d'échanger sur tout ce qui les intéresse et les préoccupe et pourraient aussi briser l'isolement de certains d'entre eux, toujours dans le but de répondre encore plus adéquatement aux besoins de tous nos membres.

Cependant, nous sommes tous conscients qu'il nous faudra nous donner du temps et nous prendrons le temps nécessaire. Rome ne s'est pas construite en un jour...



Photo : Gilles Lépine

Merci à nos prédécesseurs¹

Permettez-moi de vous remercier très sincèrement, en mon nom et en celui de tous les membres du Comité des jeunes de la CSQ, de nous avoir invités à ce Conseil provincial. Nous vous sommes très reconnaissants de l'intérêt et de la considération que vous manifestez à l'égard des jeunes.

De par la nature de la profession que vous avez exercée, n'avez-vous pas toujours placé la jeunesse au cœur de vos préoccupations, tant au niveau de son éducation qu'à celui de la santé ? Ne serait-ce que pour cette raison, l'A.R.E.Q. peut affirmer haut et fort s'être toujours préoccupée des jeunes.

C'est un grand honneur pour moi d'être des vôtres et de constater qu'entre l'A.R.E.Q. et le Comité des jeunes, le sentiment de respect et les liens d'attachement sont réciproques et bien réels.

Liens entre l'A.R.E.Q. et le Comité des jeunes

Depuis quelque temps déjà, des liens plus étroits se sont tissés entre l'A.R.E.Q. et le Comité des jeunes, et ont donné lieu à des rencontres mémorables. À titre d'exemple, lors du Réseau des jeunes de février dernier, l'A.R.E.Q. a préparé et animé un atelier sur la retraite, les aînés et les solidarités intergénérationnelles. Cet atelier, qui a fait l'unanimité auprès des jeunes qui ont eu le privilège d'y prendre part, a constitué, pour plusieurs, le point de départ d'une profonde réflexion et d'une prise de conscience véritable. En mai dernier, à la suite d'une invitation lancée par l'A.R.E.Q., un membre du comité a participé à un débat portant sur la place des aînés au sein de notre société tandis qu'au dernier Conseil général, l'A.R.E.Q. et le Comité des jeunes, assis à une même table, ont pu échanger et, ainsi, consolider ces liens qui se développent et qui laissent présager une collaboration extraordinaire.

L'A.R.E.Q. et son héritage

À première vue, certains seraient portés à croire que, si l'on ne considère que l'âge des membres qu'ils représentent, l'A.R.E.Q. et le Comité des jeunes ont des préoccupations et des champs d'intérêt totalement différents. S'il est vrai que chacun de ces regroupements a ses propres revendications, revendications qui sont propres, les jeunes n'auraient jamais eu voix au chapitre ni connu la société dans laquelle ils évoluent aujourd'hui si vous, membres de l'A.R.E.Q., n'aviez pas, préalablement, mené toutes ces luttes et ainsi pavé la voie.

En effet, les conditions de travail et les conditions sociales que nous connaissons et dont nous bénéficions aujourd'hui ne sont pas tombées du ciel. Si nous, les jeunes, jouissons d'une vie relativement facile marquée par la liberté, c'est que vous vous êtes battus avant nous, et pour nous. Vous avez mené des batailles, obtenu des gains historiques et mérité par ce fait notre reconnaissance.

Le recrutement d'une relève syndicale jeune et dynamique fait partie des nombreux mandats qui sont dévolus au Comité des jeunes. Cependant, ce mandat doit s'acquitter en évoquant et en faisant connaître aux jeunes l'historique des acquis syndicaux et sociaux, et en leur faisant prendre conscience du rôle essentiel que vous avez joué dans l'histoire. C'est pourquoi nous nous enga-

geons à faire reconnaître toute l'importance de votre apport dans la transmission d'un héritage, un héritage qui se décline autant dans la vie syndicale, sociale, professionnelle que familiale.

Si vous faites partie de notre histoire, sachez que vous faites aussi partie de notre mémoire collective. Nous ne pouvons évoquer le mot solidarité sans nous rappeler que vous avez incarné ce qu'est la solidarité, la vraie solidarité, celle dont nous devons, et devons, faire preuve pour préserver l'héritage dont vous nous avez fait cadeau.

Vous êtes des personnes de votre temps, mais vous avez aussi su être les précurseurs et les bâtisseurs d'une société qui est devenue, grâce à vous, plus démocratique, écologique, pacifique et solidaire, et qui avez su placer l'être humain au cœur de vos préoccupations quotidiennes. Vous avez posé les premières pierres qui ont façonné notre Centrale, celle qui nous permet, aujourd'hui, de travailler main dans la main et d'expérimenter ce qu'est un véritable lien intergénérationnel.

Le 45^e anniversaire de l'A.R.E.Q.

L'A.R.E.Q. célèbre sa 45^e année d'existence. Soyez assurés que nous vous serons toujours reconnaissants du chemin que vous avez parcouru, et de celui que vous nous avez tracé.

Si l'on veut savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Et c'est ce que vous nous permettez d'apprendre encore une fois aujourd'hui.

1. Allocution prononcée à l'ouverture du Conseil provincial à Orford, le 16 octobre dernier.



Photo : Michel Jacques



Retour endiable

Photo : www.Photos.com/fr

Dans un petit village de l'arrière-pays, il était coutume que les mères aillent à la messe le matin du 25 décembre avec les plus jeunes enfants, les pères y étant allés à minuit avec les plus vieux. Pour nous y rendre, nous devons parcourir sept kilomètres de routes damées de neige favorisant ainsi des courses effrénées des chevaux.

Le 25 décembre 1948 devait me marquer à jamais.

Mon père, l'automne précédent, avait acheté, d'un maquignon franco-américain une belle petite jument à la crinière dorée qu'il nommait Doll. Nous l'avons tous aimée dès le premier instant.

Donc ce matin-là, après la messe, ma mère s'empresse de m'emmitoufler dans la peau de carriole pour le retour à la maison. Elle jette un coup d'œil rapide aux alentours et me glisse à l'oreille : « Nous partons les derniers, mais tiens-toi bien ! » Un petit vent de connivence et de fierté m'envahit.

Dès la première courbe nous dépassons facilement madame Lorenza avec son vieux piton. Nous approchons rapidement de madame Jeannette avec son Prince que nous doublons dans un grand nuage de flocons de neige. Nous fonçons à vive allure et les carrioles s'alignent à l'arrière. L'équipage de tête est en vue. Ma mère lâche les cordeaux, Doll s'envole littéralement. Nous approchons dangereusement de madame Simone, la chipie, qui ne cède pas un pouce de route. En deux fois, Doll, de ses puissants naseaux, vient givrer les poils du chapeau de notre dernière adversaire. Dans un troisième assaut, madame Simone se

retourne, et de ce fait, tire sur le cordeau de droite qui déplace son Black et notre jument, comme l'éclair, s'engouffre dans la mince ouverture. Éberluée, elle nous regarde la doubler sans qu'elle puisse ramener son étalon sur le centre de la route.

Ma mère sourit et me lance un clin d'œil complice et vainqueur. La voie est libre. Nous apparaissions les PREMIERS sur le haut de la côte toutes clochettes dehors où les « hommes » sur les galeries attendent les équipages sachant qu'un ENJEU important se joue toujours au retour de cette messe.

Nous rentrons vainqueurs. Debout dans la carriole, je crie de joie. Ma mère au passage salue les bonshommes, blessés dans leur

orgueil de vieux maquignons.

Mon père inquiet de voir sa belle jument tout en nage avec de la *broue* sous le harnais, admire néanmoins ma mère avec un gros brin de fierté dans le regard.

Ma mère, du haut de ses cinq pieds, avec panache descend de la carriole ne daignant même pas regarder l'équipage de la « chipie » qui passe enfin devant la maison.

Nous entrons. La dinde de Noël, les beignes, les pâtés à viande et les cadeaux nous attendent. Toute la maison est illuminée mais surtout de la petite lueur dans le regard que ma mère a gardé tout au long de la journée.

Le 25 décembre vers les 11 h, je la soupçonne d'y repenser encore aujourd'hui, à l'aube de ses 90 ans avec une petite lueur au fond des yeux.

Mon père inquiet de voir sa belle jument tout en nage avec de la *broue* sous le harnais, admire néanmoins ma mère avec un gros brin de fierté dans le regard.



Photo : Louise Barrette

Le Chemin des sanctuaires

À pied, sac au dos, cœur léger...

C'est en pleine canicule, à 32° C, que j'ai entamé à pied le Chemin des sanctuaires¹, de l'oratoire Saint-Joseph à Sainte-Anne-de-Beaupré, soit près de 380 km. Partis le 17 juillet en compagnie de Brigitte de Montréal (enseignante de français aux immigrants au collégial, 48 ans), de Jean (arpenteur-géomètre retraité, 60 ans) et de Yves (représentant de commerce retraité, 65 ans) tous deux de Québec, nous avons fait brièvement connaissance le 7 juin lors d'une rencontre d'information organisée par Pèlerinage Québec 2000. Le point qui nous avait réunis : le choix commun de la date de départ.



Jean Langlois, Brigitte Fortin, Marie Barrette et Yves Rinfret

Nous avons fait 18 jours de marche, de Montréal à Longueuil, Varennes, Verchères, Saint-Ours, Massueville, Saint-François-du-Lac, Baie-du-Febvre. À Nicolet, pour rejoindre la rive nord, nous avons été transportés en voiture pour franchir le pont Laviolette interdit aux piétons. Puis nous avons poursuivi la route à pied passant par Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Alban, Notre-Dame-de-Portneuf, Pont-Rouge, Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec, Château-Richer pour enfin arriver à Sainte-Anne-de-Beaupré le 3 août.

Le défi était de taille puisque pour chacun c'était la première longue randonnée pédestre. Nous nous étions préparés physiquement avec plus ou moins de constance mais nous étions bien décidés à atteindre le but. Et une merveilleuse chimie s'est opérée. L'équipe s'est avérée dynamique, joyeuse et bienfaisante pour tous. Faire face ensemble à la chaleur humide accablante (environ trois heures de pluie pendant toute la marche), aux moustiques, aux ampoules ; partager des gîtes allant de la maison privée, au centre communautaire, à l'institution religieuse, à la résidence d'ainés ou d'handicapés, au garage municipal, et donc à des accommodements divers ; effectuer sa lessive à la main ou au lave-linge tous les jours n'ayant qu'un rechange pour alléger le poids, cela met le caractère à l'épreuve et à nu.

Mais découvrir l'accueil chaleureux des gens rencontrés — tant nos hôtes que des inconnus — tout au long de la route leur fraternité, leur hospitalité, leur générosité, nous réconcilie avec les humains trop souvent perçus sous un jour négatif ou belliqueux. Et faire des rencontres imprévues de vieilles connaissances ravive de bons souvenirs... Et que dire des aubes superbes se profilant à notre lever (quatre heures), des aurores flamboyantes à notre départ (5 h 30 - 6 h) accouchant d'un soleil déjà chaud ! Et de la beauté des campagnes verdoyantes et fleuries, des maisons anciennes si bien conservées, et de la propreté partout, à faire pâlir d'envie le maire Gérald Tremblay ! Les paysages du Québec sont un ravissement pour qui les regarde en marchant parce qu'il peut en apprécier tout le charme, à lenteur et à hauteur humaines.

Ce Chemin des sanctuaires fut pour chacun de nous l'occasion d'approfondir ses connaissances, d'échanger des services, de témoigner sa solidarité et son grand respect de l'autre. La marche, par sa lenteur et sa proximité avec la terre et les humains, par ses longs moments de silence et de solitude avec soi, par sa liberté et son dépouillement, par ses moments de souffrance et de remises en question, permet d'appréhender dans un contexte différent la dimension profonde de la vie et de décanter ses valeurs. Elle situe l'humain face à lui-même et au monde, et relativise ses préoccupations quotidiennes, sa course effrénée vers l'avoir, oublieux de la primauté de l'être.

Pour clore cette longue marche, une cérémonie émouvante nous attendait à la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré : un accueil personnalisé devant tous les visiteurs pèlerins et la remise officielle d'une attestation du parcours du Chemin, lors du mémorial de l'eucharistie à 11 h 30. Nous avons été invités à déposer au pied de l'autel nos sacs à dos, nos bâtons de marche *etc.* J'y ai placé aussi le cœur de toutes les personnes incluses dans mon sac à dos avant et pendant ma randonnée, demandant au Seigneur une protection spéciale pour chacune. Et après cette célébration, chaque membre de l'équipe, avec beaucoup d'émotion et de joie, s'est embrassé et a remercié de sa contribution mutuelle à la réussite de cette expérience unique et inoubliable espérant, pour au moins deux d'entre eux, se revoir à Compostelle l'an prochain.

1 Site web : www.sanctuaires.ca



L'église Notre-Dame-de-Grâce qui sera démolie après que près d'un million \$ de fonds publics aient été investis pour évaluer des projets de conversion.

Contours et enjeux

L'avenir des églises du Québec



En 2006, on compte au Québec près de 3 000 lieux de culte, dont plus des trois quarts relèvent de l'Église catholique romaine. Bien plus qu'ailleurs, ces églises ont profondément marqué le développement rural et urbain, distinguent le paysage construit des villes et des villages et imprègnent l'imaginaire collectif des habitants et de leurs visiteurs. C'est ce qu'on appelle un patrimoine. De la Nouvelle-France au Canada d'aujourd'hui, les églises ont dominé l'environnement, l'architecture et les arts au Québec ; elles ont déterminé les rapports des Québécois au territoire, ont façonné leur manière d'inventer l'histoire, d'écrire les lois et de considérer les usages sociaux.

Luc Noppen

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (UQAM).

L'an dernier nous avons œuvré à la préparation d'un ouvrage, *Les églises du Québec*, un patrimoine à réinventer (Presses de l'Université du Québec 2005), qui propose une réflexion sur le temps long du patrimoine. Nous y avons évalué le caractère identitaire changeant de ces hauts lieux de l'investissement collectif et exploré les épopées de l'édification et de la conservation des églises, afin de découvrir les voies d'une consécration patrimoniale qui, aujourd'hui et demain, pourrait réinscrire les églises dans l'imaginaire québécois et en maintenir, à tout le moins quelques-unes, dans le paysage construit. Cet article présente quelques constats et conclusions de l'ouvrage, qui définissent des contours et des enjeux de l'avenir des églises au Québec.

Luc Noppen



Photo : UQAM (service des Communications)

Les contours

Posons d'abord ce constat auquel tout le monde souscrit : les églises ferment. Peu de jours passent au Québec sans qu'on en entende parler. Plusieurs causes sont évoquées, à commencer par la désaffection du culte : la proportion de pratiquants catholiques dans la société québécoise est passée de 80 % en 1960 à moins de 5 % aujourd'hui. Cela, bien sûr, amoindrit le soutien financier à l'entretien des lieux de culte et met en péril leur conservation. Plus encore cependant, l'avenir des églises est menacé par le manque de personnel religieux : la moyenne d'âge des prêtres tourne autour de 65 ans et le recrutement, lui, se rapproche du zéro absolu. Puisqu'il faut alors confier à des laïcs une part de la pastorale, puisque, aussi, le bénévolat se profes-

Au Québec ce sont des édifices antiques, témoins de l'héroïque Nouvelle-France, qui ont été les premiers classés comme « monuments historiques ».

sionnalise, les coûts du culte augmentent autant que, curieusement, l'assemblée des fidèles rétrécit. En bref, une spirale de décroissance qui s'accélère.

Quand on regroupe quatre, cinq ou six églises dans une « mégaparoisse », c'est bien, à terme, pour n'en conserver qu'une seule ; les autres seront converties ou démolies. À Québec, dans la nouvelle paroisse Notre-Dame-de-Roc-Amadour, on a choisi, pour le culte, l'église Saint-Fidèle, bâtiment d'Adrien Dufresne (1954) certes intéressant au plan architectural, mais surtout très bien construit, solide, en bon état et entouré d'un grand stationnement. Toutes plus anciennes, les églises des quatre autres paroisses « fusionnées », Saint-Zéphirin-de-Stadacona, Saint-François-d'Assise, Saint-Esprit et Saint-Charles sont fermées ou en voie de l'être : Saint-Esprit est devenue, en 2002, l'École de cirque de Québec; Saint-Charles a fait récemment l'objet d'une étude qui évaluait les modalités de sa conversion. À Jonquière, le débat houleux sur le choix du lieu de culte de la nouvelle paroisse « fusionnaire » Notre-Dame-de-la-Paix s'est conclu sur le maintien de Sainte-Marie-Médiatrice, qui fait figure de hangar par rapport aux deux œuvres majeures que l'on a alors abandonnées, Saint-Laurent et Notre-Dame-de-Fatima. Léopée de Saint-Jean-Baptiste, à Québec, est encore plus déplorable : la nouvelle paroisse a effectivement pris le nom de cette première église construite hors les murs dans la haute-ville de Québec édiflée comme un monument national et de surcroît classée monument historique. Mais elle s'est plutôt installée dans l'église Saints-Martyrs-Canadiens, une œuvre inachevée (les clochers projetés n'ont pas été réalisés) mais entourée d'une mer d'asphalte. L'église de la troisième paroisse « fusionnée », Notre-Dame-du-Chemin a été démolie.

Lac-à-la-Croix (Saguenay-Lac-Saint-Jean).
Au centre du village, l'église ; elle structure le paysage construit et l'imaginaire collectif en termes d'identité.

Montréal Église Saint-Édouard.
Principal monument de la Petite-Patrie. Que faire d'une telle église qui s'impose comme monument ?

Il ressort de tout cela deux observations. D'abord, l'Église, de son propre aveu, ne peut ni ne veut assurer l'avenir des églises. Ensuite, et surtout, à cet égard, l'Église fait partie du problème, pas des solutions. D'une part, parce que discuter de l'avenir des églises avec ses membres confine le questionnement entre les mains des représentants de moins de 5 % de la population, alors qu'il serait juste et beaucoup plus facile de convier à la réflexion les 95 % qui ne pratiquent pas en vertu des traditions historiques. D'autre part, parce que le patrimoine n'est pas un fait religieux et n'a rien à voir avec la religion ; si les adhérents au culte ont voix dans sa constitution, c'est donc à titre d'acteurs de la société civile, dans l'arène de laquelle il importe de resituer le débat.

Mais comment reconnaît-on un patrimoine ? Disons qu'au départ le patrimoine a servi de contrefort aux grandes constructions nationales. On a protégé des monuments censés révéler l'esprit de la nation ; au Québec ce sont des édifices antiques, témoins de l'héroïque Nouvelle-France qui ont été, les premiers classés comme « monuments historiques » en 1927 : l'église Notre-Dame-des-Victoires à Québec, la vieille maison des jésuites à Sillery et le château de Ramezay à Montréal. Puis, au fil du temps, les experts se sont infiltrés dans ce processus de « patrimonialisation »

Le patrimoine, aujourd'hui, n'est plus l'instrument des constructions nationales qu'il a déjà été (la cathédrale française, la maison québécoise, etc.). Il a, depuis, été revendiqué par des « experts » : le succès de l'institution patrimoniale qui avait soutenu les premières constructions nationales stimula en effet la formation d'une expertise dédiée – architectes, archéologues, historiens d'art et d'architecture, conservateurs de musées, etc. La seconde vague des constructions patrimoniales

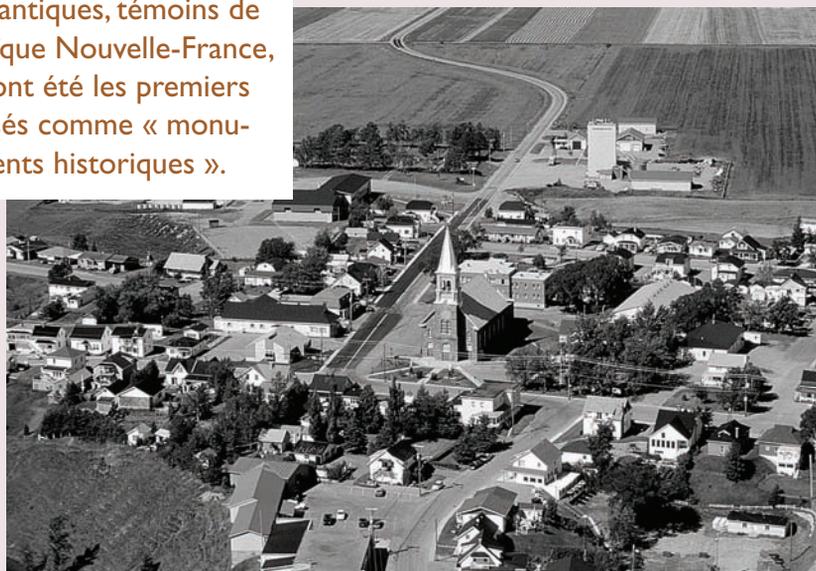


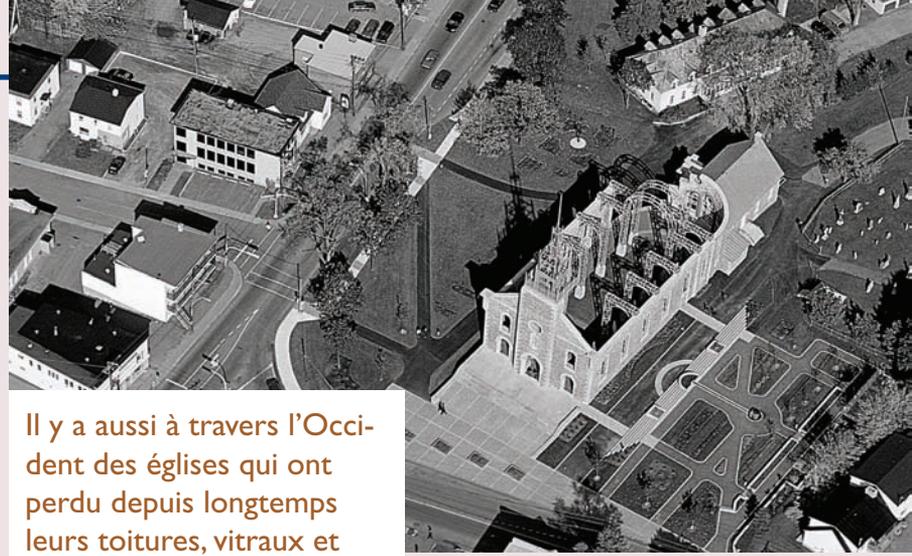
Photo : Pierre Lathoud

Photo : Luc Neppen



Photo : Luc Neppen

s'est donc faite au nom d'une scientificité auto-proclamée, qui sélectionnait objets et sites en fonction de critères techniques ou typologiques, par exemple (le patrimoine archéologique, le patrimoine ferroviaire, le patrimoine moderne). Plus récemment est apparue la notion de « patrimoine de proximité ». Il s'agit cette fois d'un patrimoine produit (identifié et reconnu comme tel) par une collectivité désireuse de préserver son environnement et dont la gestion délaisse la coercition pour la concertation autour de cette qualité environnementale commune et d'un récit identitaire local qui rallie une majorité de citoyens. Le patrimoine de proximité, fondé sur les représentations culturelles dont des groupes de résidents se dotent, inverse ainsi les mécanismes traditionnels de la patrimonialisation : tandis que les précédents patrimoines imposent l'autorité du « haut » (le politique, les experts) sur le « bas » (les citoyens éventuellement « informés » du patrimoine), le patrimoine de proximité renverse la pyramide, à la base de laquelle des citoyens manifestent leur intérêt auprès des autorités



Il y a aussi à travers l'Occident des églises qui ont perdu depuis longtemps leurs toitures, vitraux et boiseries, sans pour autant que l'on ait cessé de les reconnaître comme églises.

mier est du domaine public, collectif et civil, tandis que le second est de l'ordre du privé ; c'est d'ailleurs l'un des motifs qui sous-tend qu'un État

laïc puisse s'occuper de patrimoine, mais pas de culte. Cette considération impose, notamment du fait de la nature performative d'une telle désignation, que l'on cesse de parler de patrimoine religieux.

Plus profondément, il faut transformer les lieux de culte et accepter qu'ils deviennent du patrimoine (collectif), ce qui passe par une phase obligatoire de patrimonialisation, qui permettra à un nombre de plus en plus grand de Québécois de considérer les églises comme occupant une place importante dans leur imaginaire, dans la spatialisation de leur identité, bref, dans leur patrimoine. Or, puisque la patrimonialisation est une forme d'expropriation au nom de l'intérêt collectif (il s'agit d'assurer la pérennité d'un bien au nom de l'intérêt de la collectivité), patrimonialiser les églises, c'est d'abord, comme nous l'évoquions, les transférer à la société civile, pour en assurer la propriété collective. Ce grand chantier social qu'il faudra bien entreprendre se loge sous le thème de la « reprise » des églises. Cette reprise consiste en une prise de possession physique et imaginaire de nos églises. Pas pour les confisquer, mais pour les sauver, de la même façon qu'on protège nos rivières, nos forêts ; comme on essaie de voir à la survie des espèces, on doit tenter de veiller à la survie des églises.

Concrètement, la reprise appelle deux gestes collectifs. Premièrement, il urge de stabiliser la propriété des églises, pour arrêter la dilapidation qui a cours qui préside à ce qu'une multitude de nouveaux propriétaires en aient la charge. On ne peut en effet laisser le soin de chacune à un propriétaire différent et penser qu'à terme, dans vingt ans par exemple, il subsiste dans nos villages et nos quartiers une « apparence d'églises » suffisante pour que l'on garde quelque sou-



Photo : Michel Lévesque

La survie des églises dépendra en effet de leur usage.



Photo : Christian Caperna

locales d'abord, régionales ensuite, nationales enfin. C'est à la construction d'un tel patrimoine que s'arriment les enjeux de l'avenir des églises.

Les enjeux

L'avenir des églises implique, au premier chef, que l'on distingue entre patrimoine et culte. Le pre-

Montréal
La démolition de l'église Saint-Étienne, en 1992. En lieu et place a été construit un imposant projet de logements sociaux et communautaires.

Québec

L'ancienne église Notre-Dame-de-Foy, incendiée, dont les murs ont été conservés au centre d'un parc public.

venir de ce qu'on aura jadis voulu préserver. Deuxièmement, mais de façon tout aussi importante que cette question de la propriété, qui en est une de gestion, il faut réinventer l'usage, c'est-à-dire miser sur la projection. Si l'on peut, certes, imaginer que la meilleure chose qui puisse advenir d'une église soit de rester ouverte au culte, on ne peut plus imaginer, dans le contexte socioéconomique actuel, qu'une grande nef ne serve qu'une ou deux fois par semaine à une poignée de fidèles. Seules subsisteront donc les églises pour lesquelles on aura fait un projet.

Ces deux gestes de la reprise se fondent à la fois sur une logique patrimoniale généraliste et sur le statut particulier des églises du Québec, eu égard notamment à leur régime de propriété. Il faut d'abord savoir qu'en Occident, les églises ont toujours formé le « patrimoine des pauvres », dont l'Église s'établissait comme fiduciaire. C'est pourquoi, auparavant, alors et depuis, les biens d'Église sont dits être détenus « en mainmorte ». Mais plus encore, au Québec, où ni le roi de France, ni



le roi britannique n'avaient l'intention d'assumer financièrement l'implantation de l'Église catholique romaine, l'histoire, la géographie, la politique et le droit ont voulu que les églises soient de propriété collective, et une part importante de l'appareil juridique québécois reste sous l'influence de modalités qui, dès le début de la colonie, ont présidé à ce que tous les Québécois paient pour les constructions ecclésiastiques et ce jusqu'à un passé pas très lointain. Enfin, pour ajouter à ces arguments qui fondent la reprise des églises, il faut préciser à nouveau que le patrimoine est une forme d'appropriation collective au nom de l'intérêt public ; tandis

En Occident, les églises ont toujours formé le « patrimoine des pauvres ».

Québec

L'église Saint-Jean-Baptiste, monument historique classé. Bientôt désaffecté par le culte. Que faire d'un tel bâtiment ?



que 5 % de la population québécoise qui habite les églises laisse actuellement dehors les 95 % restants, il n'en reste pas moins que l'intérêt de ces 95 % des Québécois tient de l'ordre patrimonial, comme il en est de ceux, moins nombreux pour l'instant certes, qui revendiquent la sauvegarde des églises. C'est dire aussi que plus ceux-ci seront nombreux, plus la reprise sera fondée.

L'importance d'une gestion équilibrée que soutient la stabilisation de la propriété des églises repose aussi sur un principe de précaution, tant à l'égard de la pertinence de l'investissement des fonds publics qu'en ce qui concerne les choix de conservation (des églises qui mériteraient des fonds publics), qui devraient normalement privilégier les bâtiments dont on conviendrait collectivement qu'ils sont intéressants. Parmi les cas plus ou moins désastreux de la gestion à la pièce qui a jusqu'ici prévalu, on peut mentionner celui de Notre-Dame-de-Grâce, à Québec. Cette église, construite en 1924 d'après les plans de Gérard Morisset qui en a fait un véritable manifeste architectural, est en effet le réceptacle d'un « patrimoine d'experts » et nous devons bien, ici, avouer nos efforts intensifs dans cette patrimonialisation : hormis les événements que nous y avons organisés, nous avons présenté les mérites de ce « monument », intéressant aux yeux des historiens que nous sommes, sur une bonne vingtaine de tribunes, dans d'innombrables textes publiés dans des médias variés. L'église a, du coup, fait du chemin dans une certaine opinion publique et fait l'objet de projets pris en charge par des « professionnels » qui les ont formalisés ; et voilà que tout à coup, ce petit bâtiment qui n'avait coûté que 117 000 \$ à construire demanderait 5,4 millions de dollars (!) et l'on a même envisagé, au terme d'une lecture un peu biaisée de nos analyses qui jugeaient l'intérieur plus intéressant que



Lévis

La chapelle du collège de Lévis convertie en bibliothèque municipale, en 1996.

l'extérieur, démonter celui-ci et le réassembler dans une autre église. Or, ce délire professionnel qui emboîte les problèmes les uns dans les autres tourne aussi à l'aveuglement : à moins d'un kilomètre de Notre-Dame-de-Grâce, il y a en effet Saint-Jean-Baptiste, que nous avons évoquée précédemment, dans laquelle on a investi plus de 4 millions de deniers publics depuis une dizaine d'années (ce qui en fait la seconde au Québec dans le classement des églises les plus subventionnées), qui ferme, qui est classée et qui bénéficie, dans la collectivité, d'un appui considérable. Va-t-on abandonner Saint-Jean-Baptiste pour sauver Notre-Dame-de-Grâce ?

En effet, il faudra faire des choix, et c'est aussi pourquoi une gestion d'ensemble s'impose, afin, notamment, de ne pas aboutir à une situation absurde : par exemple, celle où des fonds seraient disponibles grâce à un programme de recyclage et dévolus aux premières églises en lice, qui seraient alors simplement les premières inscrites au programme. Et que de grandes églises classées, abandonnées plus tard par le culte, tombent dans la caisse vidée par les premières.

Cependant, gérer implique aussi de planifier et, comme nous l'évoquions, de projeter : la survie des églises dépendra en effet de leur usage. Déjà Viollet-le-Duc, en inventant le monument historique, au XIX^e siècle, signalait l'importance de cette question de vocation. Mais si, à l'époque, on pouvait croire que la fonction de « monument historique » pouvait suffire, on découvre aujourd'hui – et pas seulement au Québec – que le parc immobilier des églises est par trop dense pour qu'elles ne restent toutes que des monuments historiques et que leur unique fonction soit d'être visitées en fonction de leurs valeurs d'existence. Ces valeurs d'existence, c'est-à-dire d'âge (la vieille église), d'art (la belle église), de matérialité (l'église bien construite) et

Si nous n'avons plus besoin des églises comme lieux de culte, en avons-nous besoin comme patrimoine ?



Québec
L'ancienne église Saint-Esprit convertie en École de cirque, en 2003. Allaire, Bergeron, Courchesne, Perras, Gagné et Moreau, architectes.



Photo : Michel Lévesque



Québec L'ancienne chapelle du Séminaire de Québec. Il a suffi d'enlever les bancs pour que le monument retrouve vie comme salle polyvalente annexée au Musée de l'Amérique française.

Photo : Luc Noppen

de position (l'église qui structure le quartier) ne suffisent en effet plus à justifier un choix patrimonial qui négligerait la valeur d'usage : celle, au premier chef, de l'utilisation de ses grandes nefs. Celle qui leur apportera la vie, certes, mais aussi l'argent qui assurera leur survie, le temps qu'elles revêtent la vocation communautaire qu'on souhaite à certaines d'entre elles, dans quinze, vingt ou vingt-cinq ans.

Le temps qu'il faut se donner, en effet, arrive au premier rang des solutions à la crise actuelle. Puisqu'il est illusoire de croire que la société québécoise pourra demain matin, par l'entremise des coffres de l'État, déboursier les fonds nécessaires à la conservation des centaines et des milliers d'églises qui fermeront quasi simultanément. Il faut donc d'abord envisager un *mothballing* de l'église qui la rentabilise, quitte à n'en réserver qu'une partie pour le culte (le chœur, pourquoi pas), pour trouver les quelque 100 000 \$ annuellement nécessaires au maintien du bâtiment (chauffage, assurances, etc.). Mais ce *mothballing* doit s'inscrire dans le temps long du patrimoine : sachant que, dans vingt ans, on aura besoin, ici d'une bibliothèque, là d'une salle de concerts, là d'une école, là encore d'un musée, il s'agit, comme nous l'évoquions, de « définir un projet et tendre vers lui ». Sachant, aussi, qu'on ne conservera guère plus que 40 % des églises, et seulement celles dans lesquelles une collectivité voudra projeter son avenir et « mériter » son église, ce qui implique des résultats asymétriques auxquels les prétentions égalitaires des gouvernements ne nous ont pas habitués.

Puisque les églises ferment — à terme elles fermeront toutes, on peut en effet imaginer que d'ici 50 ans chaque grande ville du Québec n'aura qu'une seule église, une sorte de megachurch à l'américaine qui rassemble quelques milliers de fidèles — il faut donc envisager de nouveaux usages pour celles qui

On peut en effet imaginer que d'ici 50 ans chaque grande ville du Québec n'aura qu'une seule église.

font l'objet de notre affection patrimoniale.

Il faut d'abord que ces nouveaux usages soient compatibles avec le maintien de la figure de l'église. En effet, si un restaurant s'installe dans un bâtiment église, il y a bien des chances qu'au bout d'une vingtaine d'années, on démolisse un ancien restaurant et plutôt qu'une ancienne église. En effet, un propriétaire de commerce n'a pas vraiment d'intérêt à conserver des clochers, des vitraux, une entrée monumentale, ce qui fait qu'à terme, du fait des coûts requis pour maintenir ces composantes architecturales — toutes définitoires du type architectural « église » — la figure patrimoniale aura été sévèrement mutilée. Et, c'est un fait, si on évalue toutes les conversions d'églises qui ont été faites depuis plus d'un siècle au Québec, on doit constater que seulement les églises de propriété collective, affectées à des fonctions communautaires, culturelles ou sportives ont réussi avec quelque bonheur de pérenniser leur figure patrimoniale. La solution est donc dans cette voie, avec cependant quelques réserves. On ne peut créer partout de nouvelles bibliothèques ou salles de concert, ou encore ouvrir de nouveaux plateaux sportifs ou des salles communautaires. Il faut que les besoins de services de proximité rencontrent l'offre d'églises patrimoniales, ce qui en plusieurs lieux suppose une complexe réingénierie. En on devrait par exemple, lorsque se manifeste le besoin d'ouvrir un nouveau CLSC — qu'on imagine mal dans une église —, installer ce service dans la bibliothèque construite dans les années 1970 (et qui se révèle aujourd'hui trop petite), ce qui permet en retour d'installer avec plus de majesté la bibliothèque dans l'église désaffectée. Mais on le voit, on ne peut arriver à de pareilles solutions sans décloisonner la gestion des édifices publics et collectifs.

Québec
L'église Saint-Charles-de-Limoilou, dont la fermeture est annoncée. Que deviendra-t-elle ? Une bibliothèque, un centre culturel ? Où sera-t-elle tout simplement démolie ?



Photo : Luc Noppen

Plus avant il faut aussi se méfier de ce concept de conservation intégrale qui voudrait que lorsqu'une église est déclarée d'intérêt patrimonial, on doive à tout prix en conserver tous les éléments. Une église demeure une église, même si elle est désaffectée par le culte ; elle demeure une église, même sans orgue et sans bancs, de la même façon qu'un moulin demeure un moulin sans que l'on y fasse farine. Il y a bien des temples grecs qui ne sont formés que de quelques tambours de colonnes portant fragilement une architrave mutilée. Il y a aussi à travers l'Occident des églises qui ont perdu depuis longtemps leurs toitures, vitraux et boiseries, sans pour autant que l'on ait cessé de les reconnaître comme églises. C'est que ces bâtiments ont un puissant effet de rémanence : ils sont tellement caractéristiques que leur persistance partielle suffit à en évoquer l'état complet. Avec un peu d'imagination l'on peut donc conserver l'apparence d'église, sans nécessairement maintenir et restaurer toute la matière qui façonne l'image de l'église. Les églises transformées en parc, comme à Notre-Dame-de-Foy ou en monument de leur destruction, comme c'est le cas de la cathédrale de Mont-Laurier, sont indubitablement des églises, même sans lampions et vitraux.

Il y a cependant une condition essentielle à ces projets de conversion et de mise en valeur du patrimoine ecclésial. Pour que nos églises demeurent nos châteaux, il va falloir faire un sérieux effort d'interprétation. À quoi bon dépenser des millions de fonds publics pour sauver un parc immobilier d'églises patrimoniales si, à terme, la collectivité aura perdu la clef qui permet de décoder ces bâtiments, de leur donner un sens. L'amnésie envers le fait religieux et son apport à la culture commune du Québec qui semble s'installer est une menace beaucoup plus grande envers ce patrimoine que l'absence de fonds destinés à son maintien et à sa mise en valeur. En effet, pourquoi une collectivité devrait-elle s'investir autant dans un patrimoine si celui-ci a perdu tout son sens ? Il est donc grand temps que notre société laïque se préoccupe de ce vide sémantique qui se dessine autour des églises, que l'on ne fréquente plus, que l'on ne connaît plus et qui seront bientôt tout à fait étrangères à un nombre grandissant de Québécois. La question cruciale, finalement, est la suivante : si nous n'avons plus besoin des églises comme lieux de culte, en avons-nous besoin comme patrimoine ?

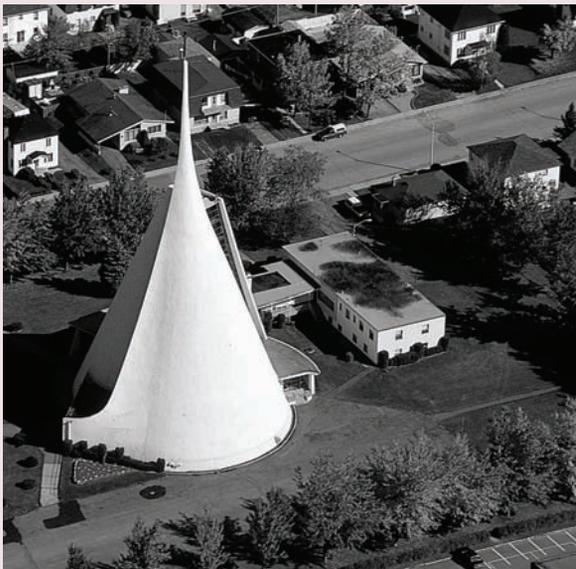


Photo : Pierre Lahaïd

Ville de Saguenay
L'ancienne église Notre-Dame-de-Fatima, fermée au culte et occupée par des groupes communautaires et culturels, grâce à l'intervention de la municipalité.

TÉMOIGNAGE

Madame Germaine Labarre Une carrière, une vie

En 1930, ses études terminées chez les sœurs de la Charité, à St-Joseph-de-Beauce, mademoiselle Germaine Caron entreprend sa carrière d'enseignante à l'âge de 17 ans. Pendant 10 ans, elle initie quarante-huit élèves (par année) de première et deuxième année, à la lecture, à l'écriture et au calcul. Son salaire mensuel de 20 \$ et une prime de reconnaissance (pour la qualité de son enseignement) d'une valeur de 20 \$ à chacune des deux visites annuelles de l'inspecteur lui permettent de payer une pension à ses parents puisqu'elle réside alors à la maison familiale.

Son mariage l'oblige à s'installer à Lauzon où, depuis peu, son époux exerce sa profession. Trois garçons, dont un est décédé à la naissance, et une fille naissent dans cette ville où déjà les Chantiers Davie fournissent travail et sécurité financière à ses habitants. Trop jeune pour aller à l'école publique, sa fille Odette profite d'une école à domicile. Jusqu'à vingt-deux élèves bénéficient des valeurs éducatives transmises par madame Germaine, désormais Labarre. Son mari lui fabrique des bancs d'écoliers aux dimensions requises et les installe dans la cuisine. Il en coûte 5 \$ par mois, par enfant, pour fréquenter ces lieux tant recherchés. Après 19 ans d'enseignement à la maison, madame Labarre fait de la suppléance à 8 \$ par jour. Vous devinez que toutes les tâches de mère de famille s'ajoutent à celles d'enseignante à presque plein temps. De plus, des cours privés, au domicile de l'enfant qui éprouve des difficultés scolaires, sont dispensés à la demande des parents qui connaissent les talents de cette éducatrice chevronnée. Ses rares loisirs, elle les consacre à la poterie, à la couture en réalisant de somptueuses courtepintes. Membre de l'association des Filles d'Isabelle, elle investit temps et énergie

aux causes sociales et culturelles en aidant les plus démunis étant ainsi fidèle aux objectifs de cet organisme à but non lucratif fondé dès 1882, en Nouvelle-Angleterre.

L'heure de la retraite sonne mais le quotidien et ses aléas imprévisibles envahissent la vie des Labarre. Maladie de l'époux, graves interventions chirurgicales personnelles, préoccupations ménagères et pécuniaires, enfants à soutenir, logement à entretenir; les journées débutent souvent à cinq heures et s'étirent tard, la nuit. Vaillante, débrouillarde, déterminée, énergique et courageuse, madame Labarre défie les événements et fonce telle une lionne protégeant ses petits.

Depuis bientôt six ans, elle habite une maison d'hébergement sise à Lévis où la vie s'écoule solitaire et discrète. La lecture de revues et de biographies, bien que ses yeux lui jouent des tours, quelques émissions télévisuelles et films visionnés au salon, avec les retraités intéressés, papiers à classer, membre actif du comité d'amusement des pensionnaires, tricot, quelques pas sur la galerie afin d'y entendre le chant des oiseaux, audition de musique paisible et sentimentale occupent ses journées. Digne dame de 92 ans, Germaine Labarre regarde, écoute, aime discuter et converser avec des gens intéressants, déplore la vulgarité généralisée et les attitudes irrespectueuses dans notre société mais croit en un futur meilleur. La plus grande richesse : une amie à qui se confier. La recette d'une vie longue et heureuse : être philosophe et optimiste, accepter et s'adapter. « Petite à côté de tous les progrès que j'ai connus, je ne suis qu'un brin de poussière », conclut-elle.

ASSUREQ : Conseil d'administration 2006-2007

Lors de la dernière assemblée annuelle d'ASSUREQ, qui a eu lieu le 17 octobre dernier à Orford, les membres présents ont procédé à l'élection de deux nouveaux dirigeants pour siéger au Conseil d'administration pour l'année 2006-2007. Dans l'ordre habituel on reconnaîtra : Denis Laplante, trésorier (région 07 – Outaouais), Claude Chevrier, 2^e vice-président (région 10 – Laurentie), Sonia Desgagné, présidente (région 02 – Saguenay – Lac Saint-Jean), Pierre-Paul Côté, secrétaire (région 09 – Montérégie), Linda Olivier, conseillère à la sécurité sociale à l'A.R.E.Q. et Pierre Haché, 1^{er} vice-président (région 10 – Laurentie).





Photo : Gunther Gamper

Pour un environnement sans violence...

L'environnement, un mot si simple mais avec combien de facettes ! Environnement humain, physique, informatique et j'en passe sont utilisés sur une base journalistique. L'aspect « écologie » du mot, malgré sa haute importance, ne pourrait ainsi résumer tout ce qui se rapporte à la réalité humaine. Voilà pourquoi à l'A.R.E.Q. le Comité provincial de l'environnement, tout comme le stipulent les orientations votées par ses membres, travaille sur une définition plus englobante, plus humaine du mot.

Afin de permettre à toutes et à tous de bien comprendre comment le tout se concrétise, voici ce que nous propose la plateforme à la viabilité :

- L'EAV [Éducation à la viabilité] remet en question le modèle de développement dominant. Elle amène à se questionner sur le monde actuel et sur les façons d'être et de faire qui lui portent préjudice. Elle invite à redéfinir les rapports que les individus entretiennent avec leurs semblables et avec leur environnement, à tout mettre en oeuvre pour améliorer notre avenir à tous, ici

et ailleurs sur la planète. L'EAV propose de construire un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique.(...)

(Éduquer et agir pour un avenir viable, CSQ, 10834-1, mars 2001)

- C'est dans cette optique que le Conseil provincial tenu en avril 2006 a accepté le plan d'action de l'Association comportant cette section, sous la responsabilité du Comité de l'environnement :

conscientiser un plus grand nombre de membres à toute la problématique de la violence reliée aux personnes retraitées et âgées.

De la théorie à la pratique

Les responsables régionaux en environnement se sont réunis au printemps dernier afin de voir ce qui pourrait être fait dans ce sens et sont sortis de la rencontre la tête remplie d'idées et de projets. Une trousse sur le sujet devrait voir le jour d'ici l'été 2007 et ainsi être lancée dans la nature dès lors. Textes, suggestions

Conscientiser un plus grand nombre de membres à toute la problématique de la violence reliée aux personnes retraitées et âgées.

de lectures, outils, hyperliens menant vers des sites d'intérêt et j'en passe, le tout afin de faire prendre conscience d'une réalité

trop souvent oubliée reliée à la violence chez les personnes retraitées et âgées.

D'ici ce temps, gardez les oreilles et les yeux ouverts et n'hésitez pas à nous acheminer vos suggestions d'ajouts à cette trousse. Elle n'en sera que plus proche de la réalité de nos membres.

Merci de votre collaboration et au plaisir de pouvoir prendre connaissance de vos mille et une trouvailles.

Précisions

Dans le dernier numéro de la revue, nous avons omis de mentionner le nom des signataires de la lettre d'opinion concernant le Parc du Mont Orford. Les voici : Gemma Gauthier, Armandine Huard, Maurice D'Anjou, Lorène Simonneau, Rodrigue Larose, Rita Taillon, Diane Bélanger, Michel Prigent, Jocelyne Cusson, Micheline Blanchette, Ursule Blais, Annette Racine, Pierre Desautels, Marie Arbour et Nicole Francoeur.

Un de nos membres est honoré

Le 5 octobre dernier, monsieur Florido Levasseur de Pohénégamook, membre du Comité provincial de l'environnement, devenait, en compagnie de monsieur Frédéric Back à qui l'on doit *L'homme qui plantait des arbres* et *Le fleuve aux grandes eaux*, l'un des deux premiers membres du Cercle Monique Fitz-Back.

Le Cercle vient chaque année souligner la contribution exceptionnelle de deux personnes qui ont eu une activité



Florido Levasseur, à droite, en compagnie du secrétaire-trésorier de la CSQ, Alain Pélissier.

Photo : Éric Laroche

significative pour les Établissements verts Brundland dont l'œuvre contribue à la transformation sociale dans le sens des valeurs EVB, soit l'écologie, le pacifisme, la démocratie et la solidarité.

Merci monsieur Levasseur pour votre fougue, votre connaissance et votre volonté de rendre notre planète bleue encore plus viable pour toutes et pour tous. J'ai la chance de vous connaître et de travailler avec vous en environnement depuis plus de dix ans. Vous êtes un exemple vivant d'implication des citoyens et un modèle pour nombre d'entre nous. Au plaisir de vous côtoyer encore de nombreuses années et de continuer, avec vous, à faire de l'utopie d'aujourd'hui la réalité de demain.



Photo : Gunther Gamper

À la retraite, toujours dans l'action !

Le colloque

Un événement hors du commun qui permettra à l'Association de se faire valoir comme étant une organisation de plus de 49 000 membres qui travaille à donner à ses membres une nouvelle image et à revaloriser le rôle des personnes âgées et retraitées tout en nous permettant de développer une expertise dans le domaine des aidantes et aidants proches.

Un événement qui rassemblera au Centre des congrès de Québec tout près de 750 personnes dont une grande majorité proviendra de l'Association, bien entendu, mais aussi des autres associations de personnes retraitées qui viendront se joindre à nous afin de jeter un regard plus approfondi, plus objectif sur la situation.

Un événement où une dizaine d'exposants seront présents afin de vous informer sur différents sujets reliés au dossier et où une douzaine de panélistes viendront vous proposer leur vision de la situation. Le tout sera divisé en quatre thématiques qui vous interpellent et permettront de réagir et de poser des questions.

Programme préliminaire

Mercredi 23 mai 2007

- 10 h à 13 h 30 Inscription
- 13 h 30 Mot de bienvenue de la présidente de l'Association, Mme Mariette Gélinas.
- 14 h 30 Pause
- 15 h Plénière 1 – Retraités, âgés et société : regards historique, sociologique et anthropologique
- 16 h 30 Cocktail (accompagné de petites surprises...)

Judi 24 mai 2007

- 9 h Plénière 2 – L'engagement des personnes retraitées dans la société
- 10 h 30 Pause
- 11 h Plénière 3 – Les actions des aidantes et aidants proches : un enjeu de société
- 12 h 30 Dîner (individuel)
- 14 h 30 Plénière 4 – Les défis de l'action des personnes retraitées
- 16 h Pause
- 16 h 15 Conférence de clôture
- 16 h 35 Mot de la marraine et/ou du parrain du colloque
- 16 h 50 Mot de la fin de la présidente de l'Association

Bref, un événement à ne pas manquer. Mettez donc à votre agenda les 23 et 24 mai 2007, dates d'un événement qui restera marqué longtemps dans l'histoire de VOTRE Association.

C'est avec un thème des plus dynamiques que nous sommes en pleine préparation de l'envol du premier colloque organisé par l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.).

Pour inscription et information supplémentaire

Nous vous invitons à contacter votre présidence régionale qui a toutes les informations concernant l'inscription, les conférencières et conférenciers présents (disponibles en février), l'hébergement, le nombre de places disponibles par région et toutes les modalités reliées aux frais de participation. La date limite d'inscription est le 2 mars 2007. Faites vite car les places sont limitées et, avec un coût d'inscription plus que modique, 25 \$, la demande risque d'être forte !

Au plaisir de vous y rencontrer et de montrer au monde entier le dynamisme et la force des membres de l'A.R.E.Q. !

Erratum

Dans le dernier numéro de la revue à la page 8, trois erreurs se sont glissées dans la légende qui accompagnait la photo réunissant les ex-présidences de l'A.R.E.Q. de la région de Montréal et la présidence actuelle. On aurait dû lire :

On reconnaîtra de gauche à droite Lise St-Pierre (1992-2001) et Monique Asselin-Gobeil (1985-1987), André Pelletier (2003-2005), Marguerite Gagné, 3^e et dernière présidente de la grande région de Montréal (1981-1985), Léo Côté (1987-1990) et l'actuelle présidente Lise Labelle (2005-). N'ont pu participer à cette fête : Gisèle Bérubé (1990-1992) et Camille Bourdon (2001-2003).



Photo : Eric Laroche

La certification des résidences privées
pour personnes âgées

Nouvelle réglementation



Vous vous souviendrez que nous avons suivi pour vous ce dossier au printemps dernier. Nous avons analysé la proposition gouvernementale et déposé à la Commission des affaires sociales un mémoire faisant état de nos commentaires et recommandations.

Le 25 octobre dernier, le gouvernement rendait public le règlement qui encadrera la certification des résidences pour les personnes âgées à compter du 1^{er} février 2007. Soyez attentives et attentifs, car la mise en vigueur de cette mesure sera certainement rendue publique et le gouvernement proposera un dépliant visant à faire connaître ce nouveau processus. Déjà, vous pourrez consulter le texte de la Gazette officielle du Québec sur le site web de l'A.R.E.Q.

Nous sommes relativement satisfaits des modifications qui ont été apportées au projet initial et nous avons l'impression d'avoir été entendus sur la plus grande partie de nos revendications. Nous déplorons toutefois quelques irritants. En voici quelques-uns :

- D'abord, l'article 8 dit : *L'exploitant permet l'accès de tout résident à des services de santé et des services sociaux ainsi que l'évaluation et le suivi de son état de santé et de ses besoins psychosociaux.*

La proposition disait plutôt que l'exploitant **doit faciliter** l'accès... Nous croyons qu'il s'agit d'un recul important.

- De plus, nous avons endossé une recommandation de la coroner Rudel-Tessier qui demandait que les exploitants procèdent dans la mesure de leurs moyens à une évaluation **régulière et systématique** de l'autonomie de leurs résidents et qu'ils remettent en question régulièrement leur capacité à prendre soin de chacun de leurs pensionnaires et de les orienter, le cas échéant, vers d'autres ressources. La nouvelle réglementation indique plutôt que « *Lorsque l'exploitant constate un comportement préjudiciable d'un résident, pour lui-même ou pour autrui, ou une perte d'autonomie cognitive associée à des troubles de comportements ou lorsqu'il doit recourir, en situation d'urgence, à une mesure de contrôle, il avise, sans délai, le centre de santé et de services sociaux du territoire où est située sa résidence pour que l'on procède à l'évaluation de la condition du résident et que l'on détermine les mesures à prendre, le cas échéant.* »

- Le Ministère a maintenu sa position sur la formation du personnel, à savoir *qu'au moins une personne majeure à l'emploi de l'exploitant doit être présente en tout temps dans la résidence. Cette personne doit posséder une formation à jour dans les domaines suivants :*

- 1° la réanimation cardiorespiratoire ;
- 2° le secourisme général ;
- 3° le déplacement sécuritaire des personnes.

Les formations visées au deuxième alinéa doivent être dispensées par une personne ou un organisme reconnu en la matière.

Nous allons plus loin en demandant de s'assurer que les propriétaires de résidences privées et les membres de leur personnel possèdent une formation minimale de préposés aux bénéficiaires.

Nous nous réjouissons de cette réglementation, même imparfaite à notre goût, qui vient encadrer l'hébergement en résidence privée des personnes âgées en perte d'autonomie. Il faudra que ces personnes et leurs proches demeurent vigilants et réclament le respect de ces critères. Et surtout, nous vous incitons à ne pas hésiter à porter plainte et à dénoncer les pratiques qui iront à l'encontre de cette nouvelle certification.

Vous pouvez consulter le texte complet de la réglementation sur le site Internet de l'Association à l'adresse : www.araq.qc.net, ensuite dans l'onglet *Comités*, puis *Santé et services sociaux*.



Photo : Michel Lévesque

Nouvelles mesures fiscales fédérales

Le ministre des Finances du Canada, Jim Flaherty, a annoncé le 31 octobre dernier des nouvelles mesures fiscales visant à corriger le déséquilibre fiscal engendré par les fiducies de revenu et sociétés de personnes cotées en bourse.

Régime fiscal des fiducies de revenu et sociétés de personnes cotées en bourse.

Situation actuelle

Au cours des dernières années, plusieurs grandes entreprises canadiennes ont mis sur pied des structures impliquant une fiducie de revenu ou une société de personnes cotées en bourse, afin de réduire leur charge fiscale. Contrairement aux sociétés qui sont assujetties à un impôt sur leur revenu, ces entités intermédiaires peuvent généralement distribuer à leurs investisseurs leurs revenus avant impôt. Il en résulte une iniquité envers les sociétés publiques. L'exemple ci-après illustre cette situation.

	Société publique	Fiducie de revenu
	\$	\$
Revenu gagné	100	100
Impôt payé	(32)	0
Montant net distribué aux investisseurs	68	100

Mesures proposées

En vertu des nouvelles mesures fiscales, les sommes distribuées par une entité cotée en bourse (Fiducie de revenu) seront imposables au niveau de l'entité selon des taux d'imposition applicables aux sociétés. Les investisseurs seront par ailleurs imposés sur ces distributions comme s'il s'agissait de dividendes provenant de sociétés publiques canadiennes.

Il était temps que le gouvernement fédéral intervienne avant que toutes les entreprises d'envergure se transforment en Fiducie de revenu puisque l'avantage fiscal consenti aux fiducies était nettement inéquitable à l'ensemble des contribuables.

Autres mesures

Allègements fiscaux pour les personnes âgées

Le montant du crédit en raison d'âge sera augmenté de 1 000 \$ rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2006. Il passera donc de 4 066 \$ à 5 066 \$. Ce crédit, disponible aux personnes âgées

de 65 ans et plus, est réduit graduellement selon un taux de 15 % à compter d'un revenu net de 30 270 \$ jusqu'à 64 043 \$. Il en résulte une économie d'impôt de 128 \$ si on fait l'hypothèse que le gouvernement provincial harmonisera sa fiscalité avec celle du fédéral.

Fractionnement du revenu de pension

À compter de 2007, les particuliers qui touchent un revenu admissible au crédit d'impôt pour pension pourront fractionner une partie de ce revenu avec leur époux ou conjoint de fait. Ainsi le bénéficiaire d'un revenu de pension admissible pourra allouer jusqu'à la moitié de ses revenus de pension à son conjoint afin qu'ils soient imposables entre les mains de ce dernier plutôt qu'entre les siennes.

Le revenu de pension admissible des personnes âgées de 65 ans et plus comprend les paiements de rente viagère en vertu d'un REER, d'un régime de pension agréé (RPA) et d'un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB) ainsi que les paiements provenant d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR). Pour les personnes âgées de moins de 65 ans, le revenu de pension admissible comprend les paiements de rente viagère en vertu d'un RPA ainsi que certains autres paiements reçus par la suite du décès de l'époux ou du conjoint de fait.

Effet des nouvelles mesures fédérales sur les personnes retraitées

	Revenu total	Réduction d'impôt
Personne seule		*
	40 000 \$	128 \$
	80 000 \$	-
Couple – chacun gagne le même revenu		
	40 000 \$	256 \$
	80 000 \$	255 \$
Couple – un seul gagne tous les revenus		
	40 000 \$	2 675 \$
	80 000 \$	6 346 \$

* Les calculs de la réduction d'impôt tiennent compte de l'hypothèse que le gouvernement provincial harmonisera sa fiscalité avec celle du fédéral.

Les grands gagnants de ces nouvelles mesures fiscales sont les couples dont les revenus reposent sur les prestations de retraites ou de REER d'un seul conjoint.

Crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée en vigueur le 1^{er} janvier 2007

Nouvelles mesures fiscales

Les personnes âgées de 70 ans et plus bénéficient, depuis 2000, du crédit d'impôt pour maintien à domicile d'une personne âgée pour leurs dépenses liées aux services de soutien à domicile. Actuellement, quelque 100 000 d'entre elles s'en prévalent. En janvier 2007, d'importantes modifications à ce crédit entreront en vigueur. Ces changements vont en accroître l'accessibilité et bonifieront l'aide aux personnes âgées ayant des dépenses importantes.

Un crédit plus avantageux

Le montant du crédit correspondra à 25 % des dépenses admissibles. La limite annuelle des dépenses admissibles sera de 15 000 \$. Le montant annuel maximal du crédit sera donc de 3 750 \$ par année, soit 25 % x 15 000 \$.

Divers services y donnent droit

Les services d'aide à la personne et les services d'entretien et d'approvisionnement rendus pour une habitation donneront encore droit au crédit d'impôt. Des modifications seront toutefois apportées concernant les services de préparation et de livraison de repas, d'entretien de vêtements, de travaux à l'extérieur de l'habitation et de travaux à l'intérieur d'un immeuble. De plus, les services de soutien à domicile reconnus comprendront les services d'aide à la personne fournis par un membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Une nouvelle façon de demander le crédit

Notons qu'à compter du 1^{er} janvier 2007, la personne âgée devra **payer elle-même** ses dépenses de services de soutien à domicile et elle pourra demander auprès de Revenu Québec le crédit d'impôt pour celles-ci.

Ce crédit pourra désormais être demandé de deux façons. D'une part, la personne âgée pourra le faire dans sa **déclaration de revenus**, à compter de celle se rapportant à l'année d'imposition 2007. D'autre part, la personne âgée aura la possibilité de faire une demande à Revenu Québec pour recevoir le crédit par versements anticipés. Revenu Québec **versera par dépôt direct**, dans le compte bancaire de la personne âgée, le montant du crédit qui lui sera accordé par anticipation. Par exemple, pour une dépense incluse dans le loyer, Revenu Québec versera par dépôt direct le montant du crédit dans le compte bancaire de la personne âgée avant le 1^{er} de chaque mois. La personne devra être dûment inscrite à Revenu Québec afin de recevoir le crédit par versements anticipés.

Il sera important que la personne âgée obtienne et conserve les factures et les contrats pour les services qu'elle aura obtenus durant l'année et qui seront admissibles au crédit, comme elle doit le faire, par exemple, pour l'obtention du crédit d'impôt pour frais médicaux.

Consultez le site Internet de Revenu Québec, à l'adresse www.revenu.gouv.qc.ca, ou communiquez avec l'un de ses bureaux pour en savoir plus.

Création d'une table de travail permanente sur la protection du pouvoir d'achat

Les ralliements dans les diverses régions du Québec demandant la créa-



tion d'une table de travail permanente sur la protection du pouvoir d'achat des retraitées et retraités des secteurs public et parapublic ont connu un grand succès. Lors du rassemblement dans la région de la Montérégie (09), plus de 800 person-

nes se sont déplacées et ont marché jusqu'au bureau de circonscription de la présidente du Conseil du trésor, madame Monique Jérôme-Forget.



Photos : Robert Gaufrin



Photo : Collection A.R.E.Q.

INDEXATION

Bilan de l'opération

Calcul de la contribution financière non volontaire à la société québécoise

Cette opération qui avait comme objectif de sensibiliser les membres à la perte subie sur leur revenu de rente de retraite a été un succès. 6 144 membres ont fait cet exercice entre le 12 mai et le 15 septembre 2006.

Rappelons-nous que les années de service pour fins de calcul de l'indexation entre 1982 et 1999 ont été désindexées par décret en 1982 par le gouvernement de l'époque. Une nouvelle formule d'indexation est née à compter de 2000 (IPC - 3%, minimum 50 % de l'indice des prix à la consommation). Avec les années, soit bientôt 25 ans, cette application a eu pour effet d'appauvrir les personnes retraitées dû à une perte constante de leur pouvoir d'achat.

Il faut souligner que certains de nos membres pour ne pas dire plusieurs, ont été surpris de l'ampleur de la perte subie. Sur le nombre de répondantes et répondants, nous avons retenu un

échantillonnage de 3 426 coupons réponses. Le résultat de la perte moyenne calculée à partir de cette démonstration au plan provincial, représente une perte de 11 959 \$ pour une personne.

Sceptique ? On vous invite à prendre connaissance du tableau à la page 31 qui décrit un exemple.

Cela étant dit, il reste encore plusieurs actions à mener pour convaincre le gouvernement du bien fondé d'améliorer le pouvoir d'achat des personnes retraitées.

Nous espérons que cet exercice a su vous convaincre. Il faut continuer d'intervenir auprès du gouvernement et persévérer à démontrer à nos pairs l'importance de cette requête. Avec le vieillissement de la population et l'espérance de vie, force est de constater qu'il faudra s'assurer de maintenir un pouvoir d'achat pour protéger un minimum de qualité de vie.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006-2007



Photo : C. Caron-Vaillancourt

Lors de sa rencontre du mois d'octobre dernier, le Conseil provincial a adopté les prévisions budgétaires 2006-2007. À la lumière du vécu des prochains six mois, ces prévisions seront révisées en février pour adoption lors du Conseil provincial.

Les principes qui ont orienté les instances dans l'élaboration des prévisions budgétaires sont de différents ordres. Ils s'énoncent comme suit :

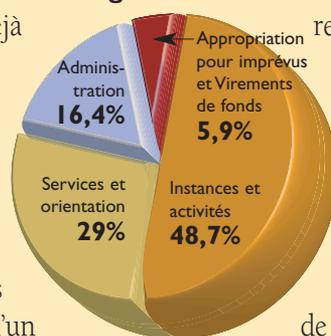
- Que la décentralisation déjà entreprise se poursuive en soulignant que l'imputabilité et la transparence doivent guider les personnes élues à tous les niveaux.
- Que le versement des allocations soit compris dans le sens de soutenir le financement d'un projet ou d'une activité sans nécessairement en payer la totalité.
- Que les allocations soient considérées comme un support aux régions et aux

secteurs dans leurs opérations courantes, et ce, tout en permettant la participation de tous à la réalisation du Plan d'action.

- Que dans un souci de solidarité, le budget atténue les inégalités financières entre les grandes et les petites régions. Ces inégalités étant dues principalement aux grandes distances et à la densité de la population.

Les multiples dossiers menés par l'A.R.E.Q. impliquent une participation plus intense de la part des différents comités qui se

Répartition des charges 2006-2007



retrouvent sous la rubrique « Services et orientations » avec 29% du budget. Tous les comités requièrent des ressources humaines et matérielles assez importantes. Le dossier de la protection du pouvoir d'achat à la retraite implique un espace budgétaire significatif, tant pour les rencontres des responsables que pour la réalisation des plans d'action.

Nous avons simplifié certains items des allocations régionales et sectorielles en les regroupant tout en les décentralisant. En se référant à l'orientation 2 du Congrès, nous avons créé un poste budgétaire pour les secteurs afin d'appuyer les initiatives de « soutien à l'entraide ». Ce budget équilibré réserve une part importante aux instances et aux activités, soit 48,7%.

À la suite de la recommandation de nos vérificateurs, je tiens à remercier les Conseils régionaux et les Comités directeurs pour le respect de la date du 30 juin 2007, en conformité avec la décision du Conseil d'administration. Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail exceptionnel de nos trésoriers et trésoriers, tant au niveau régional que sectoriel, pour leur souci de transparence et d'éthique dans le cadre de leur fonction. Je remercie également les ressources affectées au dossier financier, Doris et Nathalie, pour le soutien et la confiance qu'elles témoignent à mon égard.

Pierre-Paul Côté
Trésorier provincial



Linda Olivier
Conseillère à la
sécurité sociale

Photo : C. Caron-Vaillancourt

VOUS ÊTES SCEPTIQUE ?

Exemple de calcul de la perte cumulée due à la non indexation des années de service de 1982 à 1999 pour une personne retraitée au RREGOP

Date de prise de retraite : 1^{er} juillet 2000

Rente établie au 1^{er} juillet 2000 : 30 000 \$

Années de service reconnues : 32 ans

Années de service reconnues avant le 1^{er} juillet 1982 : 14 /32

Années de service reconnues entre le 1^{er} juillet 1982 et le 31 décembre 1999 : 17,5/32

Années de service reconnues après le 31 décembre 1999 : 0,5/32

☛	30 000 \$ x 14/32 =	13 125 \$
☛	30 000 \$ x 17,5/32 =	16 406 \$
☛	30 000 \$ x 0,5/32 =	469 \$

CE QU'ELLE A REÇU

Années	% accordé	Portion acquise avant le 1/07/1982	Portion acquise entre le 1/07/1982 et le 31/12/1999 (IPC -3%)	Portion acquise après le 31/12/1999 (IPC -3% minimum 50 %)
2000	/	6 563 \$	8 203 \$	235 \$
2001	2,50	13 289 \$	16 406 \$	472 \$
2002	3,00	13 688 \$	16 406 \$	479 \$
2003	1,60	13 907 \$	16 406 \$	483 \$
2004	3,20	14 352 \$	16 439 \$	491 \$
2005	1,70	14 596 \$	16 439 \$	495 \$
2006	2,30	14 931 \$	16 439 \$*1	500 \$*1
		91 326 \$	106 738 \$	3 155 \$

Total de ce qu'elle a reçu sur 6 ans : 91 326 \$ + 106 738 \$ + 3 155 \$ = 201 219 \$

CE QU'ELLE AURAIT REÇU AVEC UN % ACCORDÉ POUR TOUTES LES ANNÉES DE SERVICE

Années	% accordé	Portion acquise avant le 1/07/1982	Portion acquise entre le 1/07/1982 et le 31/12/1999	Portion acquise après le 31/12/1999
2000	/	6 563 \$	8 203 \$	235 \$
2001	2,50	13 289 \$	16 611 \$	475 \$
2002	3,00	13 688 \$	17 109 \$	489 \$
2003	1,60	13 907 \$	17 383 \$	497 \$
2004	3,20	14 352 \$	17 939 \$	513 \$
2005	1,70	14 596 \$	18 244 \$	522 \$
2006	2,30	14 931 \$	18 664 \$	534 \$
		91 326 \$	114 153 \$	3 265 \$

Total de ce qu'elle aurait reçu sur 6 ans : 91 326 \$ + 114 153 \$ + 3 265 \$ = 208 744 \$

Total de la perte cumulée sur 6 ans : 208 744 \$ - 201 219 \$ = 7 525 \$

CALCUL EFFECTUÉ À PARTIR DU FORMULAIRE DE CALCUL DE VOTRE CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON VOLONTAIRE

Date de retraite : 1^{er} juillet 2000

Référence état des dépôts : rente payable au 1^{er} janvier 2006

*Facteurs applicables pour les années de service entre 1982 et 1999 :

1^{er} janvier 2000 : 0,531

1^{er} avril 2000 : 0,491

1^{er} juillet 2000 : 0,451

1^{er} octobre 2000 : 0,411

Portion de rente acquise entre 1982 et 1999

établie au 1^{er} janvier 2006 : **16 439 \$*1**

Facteur applicable à la rente payable en 2006

pour les années de service entre 1982 et 1999: x 0,451

7 414 \$

*Facteurs applicables pour les années de service après 2000 :

1^{er} janvier 2000 : 0,260

1^{er} avril 2000 : 0,241

1^{er} juillet 2000 : 0,222

1^{er} octobre 2000 : 0,203

Portion de rente acquise après le 31/12/99

établie au 1^{er} janvier 2006 : **500 \$*2**

Facteur applicable à la rente payable

en 2006 pour les années de service après 2000 : x 0,222

111 \$

Total de la perte cumulée sur 6 ans : 7 414 \$ + 111 \$ = 7 525 \$

* (extrait du formulaire de calcul de la contribution financière non volontaire)



Photo : C. Caron-Vaillancourt

RASSUREZ-VOUS

Primes ASSUREQ au 1^{er} janvier 2007

Pour une deuxième année consécutive, les conditions de renouvellement pour le régime ASSUREQ sont positives. La santé financière du groupe ASSUREQ permet de maintenir les taux de primes contractuelles au niveau de 2006. Donc, pas d'augmentation en assurance maladie.

Par prime contractuelle, on entend le taux établi avant le congé de prime du groupe CSQ. Les personnes salariées assurées CSQ versent annuellement un montant de 15 \$ afin que les personnes retraitées qui adhèrent à ASSUREQ bénéficient d'une réduction de prime en maladie.

Assurance maladie

Il est important de souligner qu'en assurance maladie nous retrouvons trois types de personnes adhérentes selon l'âge :

- **les moins de 65 ans**, qui ont l'obligation d'adhérer au régime collectif, médicaments inclus, et qui ne peuvent adhérer à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- **les plus de 65 ans inscrits à la RAMQ**, dont la prime pour les médicaments est payable à la RAMQ et qui conservent les autres garanties avec SSQ;
- **les plus de 65 ans non inscrits à la RAMQ**, qui conservent leurs garanties de médicaments et les autres garanties avec la SSQ.

Un des principes fondamentaux de nos régimes est de maintenir la solidarité intergénérationnelle. C'est ainsi que les salariés membres de la CSQ versent par année un montant de 15 \$ pour permettre le congé de prime actuel.

Cependant, année après année, nous constatons que malgré le congé de prime et une protection supérieure pour les médicaments au régime ASSUREQ, le coût de la prime attribuable aux médicaments désavantage les moins de 65 ans, n'étant pas admissibles à la RAMQ, par rapport aux plus de 65 ans inscrits à la RAMQ et qui bénéficient d'une subvention pour les médicaments.

Congé de prime

Depuis 2005, le congé de prime est établi à 60 \$ par certificat, ce qui représente une réduction de la prime contractuelle de 5 \$ par mois.

Afin de réduire l'écart entre les moins de 65 ans et les plus de 65 ans inscrits à la RAMQ pour les médicaments, les preneurs du régime ASSUREQ (CSQ et ASSUREQ) ainsi que le Conseil d'administration de l'A.R.E.Q. ont décidé :

- **Pour les personnes adhérentes de moins de 65 ans**
D'attribuer à compter du 1^{er} janvier 2007, un congé de prime de 180 \$ par certificat aux personnes de moins de 65 ans au lieu de 60 \$, soit une réduction mensuelle de 15 \$ au lieu de 5 \$.
- **Pour les personnes adhérentes de plus de 65 ans inscrites à la RAMQ pour les médicaments et qui conservent les autres garanties avec SSQ**

De supprimer graduellement le congé de prime à compter du 1^{er} janvier 2007. Ainsi le congé de prime annuelle sera réduit de 60 \$ à 30 \$. Ce qui signifie que la contribution sera de 2,50\$ par mois au lieu de 5 \$. À compter de 2008, le congé de prime sera entièrement supprimé parce que les personnes inscrites à la RAMQ bénéficient déjà d'une subvention pour les médicaments.

- **Pour les personnes adhérentes de plus de 65 ans non inscrites à la RAMQ**

L'année dernière, ces personnes ont reçu une lettre leur indiquant les raisons de l'augmentation substantielle de la prime au 1^{er} janvier 2006. De plus, elles ont été informées qu'une autre augmentation sera appliquée au 1^{er} janvier 2007. On rappelle que la prime pour cette catégorie de personnes est inférieure au marché. D'ailleurs, nous invitons les personnes concernées à s'inscrire à la RAMQ pour les médicaments et ainsi se prévaloir de la subvention. Une économie considérable!

Assurance vie

Considérant la bonne expérience et la santé financière du régime, pour une quatrième année consécutive, les primes en assurance vie au 1^{er} janvier 2007 sont maintenues au même niveau que 2006.

Conclusion

Ces changements renforcent le régime collectif ASSUREQ et la solidarité intergénérationnelle entre les divers groupes d'âge chez les membres CSQ et ASSUREQ. C'est ainsi qu'en assurance maladie, la totalité des congés de prime sera destinée aux personnes adhérentes de moins de 65 ans car elles ne peuvent s'inscrire à la RAMQ pour les médicaments. Pour l'assurance vie, il s'agit de quatre ans sans augmentation.

Tableau des primes mensuelles applicables au 1^{er} janvier 2007

Régime d'assurance maladie (Régime A)

Garantie de médicaments	Garanties complémentaires	Prime totale	Contribution du groupe CSQ	Prime payable par la personne adhérente
Personne adhérente de moins de 65 ans				
Individuelle	Individuelle	103,51 \$	15,00 \$	88,51 \$
Monoparentale	Monoparentale	134,56 \$	15,00 \$	119,56 \$
Monoparentale	Individuelle	127,09 \$	15,00 \$	112,09 \$
Familiiale	Familiiale	207,02 \$	15,00 \$	192,02 \$
Familiiale	Monoparentale	189,59 \$	15,00 \$	174,59 \$
Familiiale	Individuelle	182,12 \$	15,00 \$	167,12 \$
Familiiale -personne conjointe	Familiiale	145,33 \$	15,00 \$	130,33 \$
de 65 ans ou plus inscrite à la RAMQ *				
Personne adhérente de 65 ans ou plus inscrite à la RAMQ				
Individuelle	Individuelle	41,82 \$	2,50 \$	39,32 \$
Monoparentale	Monoparentale	54,37 \$	2,50 \$	51,87 \$
Familiiale	Familiiale	83,64 \$	2,50 \$	81,14 \$
Personne adhérente de 65 ans ou plus non inscrite à la RAMQ				
Individuelle	Individuelle	260,00 \$	2,50 \$	257,50 \$
Monoparentale	Monoparentale	338,00 \$	2,50 \$	335,50 \$
Familiiale	Familiiale	520,00 \$	2,50 \$	517,50 \$

Notes : La taxe de vente provinciale de 9 % doit être ajoutée à ces taux de primes. Les primes de la personne qui atteint 65 ans sont modifiées le 1^{er} jour du mois qui coïncide avec ou suit son 65^e anniversaire de naissance.

* Une demande écrite de protection particulière devra être présentée à SSQ, accompagnée du nom et de l'âge de la personne conjointe et d'une preuve qu'elle est enregistrée à la RAMQ (copie d'une preuve de remboursement de médicaments par la RAMQ).

Tableau de primes mensuelles applicables au 1^{er} janvier 2007

Régime d'assurance vie (Régime B)

	Prime payable par la personne adhérente
Choix 1	
Individuelle	10,85 \$
Familiiale	15,64 \$
Choix 2	
Individuelle	21,70 \$
Familiiale	26,49 \$
Choix 3	
Individuelle	32,55 \$
Familiiale	37,34 \$

Note : La taxe de vente provinciale de 9 % doit être ajoutée à ces taux de primes.



Photo : collection personnelle

ENTRAIDE INTERNATIONALE

Haiti/Cuba/Mali/Guatemala/Pérou

Cet organisme a vu le jour au Saguenay, en 2003. Son but : sensibiliser les gens à la misère humaine sous toutes ses formes.

En 2001, une retraitée de Jonquière, **madame Lise Brassard**, à la suite d'une rencontre avec une dame, décide de prendre son baluchon et d'aller œuvrer auprès des plus pauvres en Haïti. Elle vivra parmi eux, elle deviendra une des leurs pendant six semaines. Elle verra la misère et la pauvreté de ces gens mais, aussi, le désir de vivre de ces personnes.

À son retour, elle songe à mettre sur pied un projet pour venir en aide à ces personnes démunies qu'elle a côtoyées lors de son séjour.

En août 2003, elle contacte une compagne retraitée, **madame Édith Bouchard**, elle lui raconte ce qu'elle a vécu et lui parle de la possibilité de mettre sur pied un projet. C'est alors que **madame Diane Thériault**, une autre retraitée, se joint à elles. Après mûres réflexions, elles décident de rejoindre les personnes retraitées et de leur soumettre le projet suivant : **confectionner pour les hôpitaux ou les dispensaires, des couvertures (sous forme de courtepoin**

te ou de tricots). Le projet démarre et fait son chemin. Aujourd'hui, en 2006, avec quatre machines à coudre, un local prêté par l'A.R.E.Q. de Jonquière, des armoires mises à leur disposition par la commission scolaire De la Jonquière, ces bénévoles de l'enseignement se réunissent deux après-midis par semaine (lundi et mercredi). Le matériel (draps inutilisés, nappes, laine, tissu lavable) fourni par de généreux donateurs et



Photo: Réal Durocher

Projet Haïti, on retrouve Doris Gauthier, Édith Bouchard et Lise Brassard

Haïtienne recevant une courtepoin

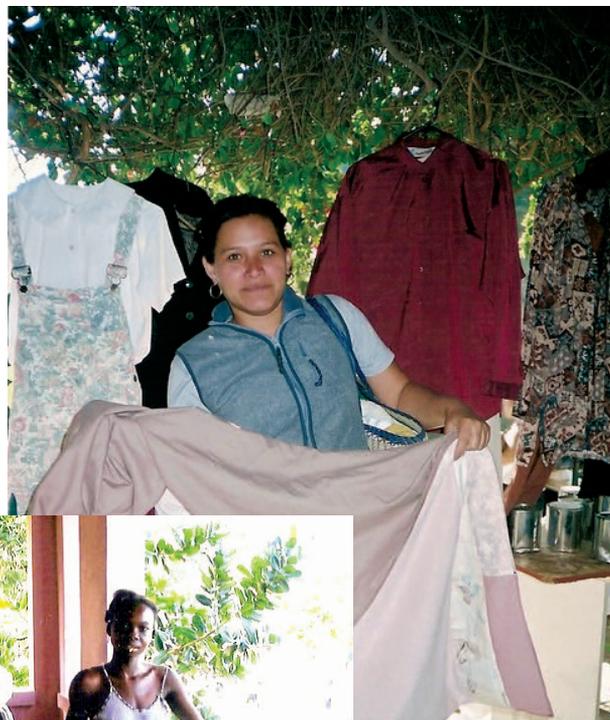


Photo : Paul Tremblay



Famille haïtienne recevant une courtepoin

te de confectionner 1096 couvertures qui ont été acheminées pour la plupart en Haïti, au Guatemala et au Pérou.

Photo : Paul Tremblay

Quelle joie et quel bonheur pour ceux et celles qui les reçoivent. « Je dois ajouter que ces couvertures vont directement aux personnes démunies puisque des bénévoles de ce secteur s'approvisionnent avant leur départ ».

En septembre 2006, on présentera ce projet dans une polyvalente de Jonquière et des aînées montreront à des élèves à tricoter. N'est-ce pas merveilleux d'éveiller les jeunes à l'entraide internationale ?

Bravo à ces trois dames pour leur audace qui les a menées à la réussite de ce beau projet !

Pour celles et ceux qui veulent obtenir plus d'informations concernant ce projet, vous pouvez communiquer avec :

Mme Lise Brassard, 3668, St-Pierre n° 2
Jonquière, QUÉBEC G7X 3H9
Courrier électronique : lise.brassard@hotmail.com



Photo: Réal Durocher

Mme Doris Gauthier, une « courtepoin



La Croatie



Vue de Dubrovnik depuis le vieux port.

Michel Fleury
Montérégie (09)

J'ai découvert une partie de ce pays en demeurant plus d'une semaine à Dubrovnik, ville du patrimoine mondial. Dubrovnik, grande rivale de Venise pendant 500 ans, est une perle serties dans son écrin de remparts, à l'abri des vagues de l'Adriatique.

Lors de mon séjour, je logeais dans un hôtel situé en bord de mer, dans le secteur de Lapadrt, sur la promenade Sumaratin. Il faut voir cette promenade où déambulent touristes et résidents de la ville, en majorité des jeunes avec leurs deux ou trois enfants accompagnés souvent du chien. Sur la promenade, tout comme dans la vieille ville, les chats règnent en seigneur. Particularité locale : sur la promenade longue de deux kilomètres, le mobilier des terrasses est composé de balançoires à deux places où les gens adorent s'installer pour siroter un café en regardant déambuler le tout Dubrovnik.

De la plage Lapadrt il ne faut que quelques minutes en bus pour se retrouver devant les remparts et la Porte Piele qui donne accès à la vieille ville où vivent 10 000 personnes. La porte franchie, nous voici devant une grande esplanade, rue bordée de maisons de pierre où s'affirme la catholicité des lieux avec les IHS au fronton des édifices. Avec tout au bout, la Tour de l'Horloge et la porte donnant accès au vieux port. Aux deux extrémités de l'esplanade, sont situés les monastères franciscain et bénédictin tandis que l'église des Jésuites se trouve en retrait en escaladant un grand escalier.

La mer baigne cette ville entourée de remparts (la seule ville européenne à avoir conservé intacte toute son enceinte de pierres) où il fait bon marcher pour apprécier la beauté de l'architecture romaine, gothique et baroque. Du haut des remparts, on a le souffle coupé devant la majesté de la mer et la beauté harmonique de tous ces toits ocre qui luisent au soleil.

Laissez-vous séduire par la vieille ville avec ses rues pavées où le piéton est roi. Il faut voir les églises, les cloîtres franciscain et bénédictin, la pharmacie franciscaine qui fonctionne depuis 1317. Il y a l'histoire du recteur élu pour un mandat d'un mois avec interdiction de sortir de son palais que l'on peut encore visiter. Pourquoi un mois ? Pour éviter toute corruption. Et le marché public ouvert toutes les matinées où il vous arrivera de

croiser une vieille personne qui fait ses courses et envers qui s'exprime la générosité toute discrète des marchands.

Il faut prendre une journée pour aller voir Korcula (prononcer Kortchoula) où est né Marco Polo, Korcula faisait alors partie de la République de Venise, d'où son appellation de Vénitien. Aujourd'hui, il serait Croate. Korcula est une ville médiévale située dans l'île de Korcula et, pour y

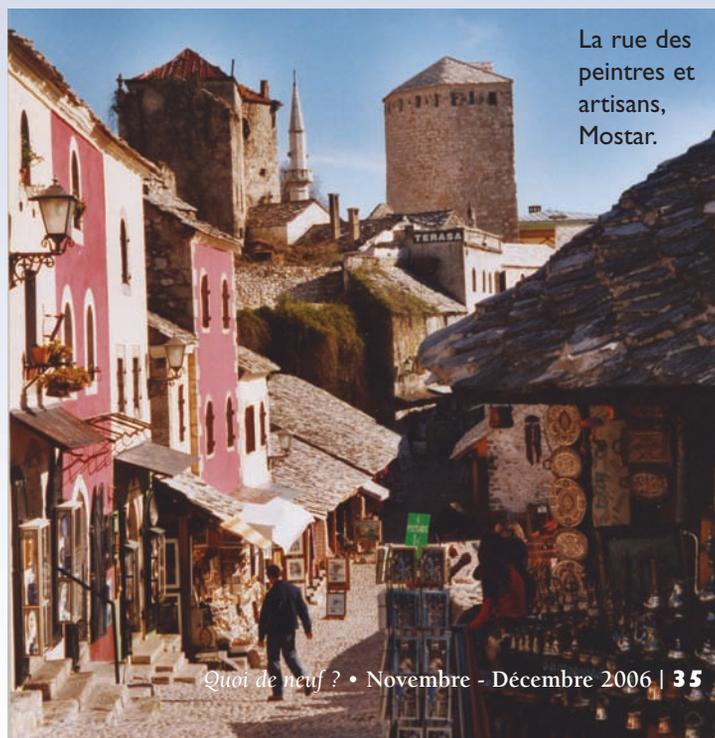
accéder, il faut prendre un traversier. À voir également l'église et l'évêché. Au retour, prévoir un arrêt à Ston pour y voir sa muraille de 14 kilomètres construite au 14^e siècle. Cette partie de la Dalmatie est également la région des vignobles. J'ai bu d'excellents vins croates même s'ils sont aussi chers au resto qu'ici.

Un incontournable depuis Dubrovnik est une excursion d'une journée à Mostar qui est située en Bosnie Hergézoine. C'est une ville à l'architecture ottomane médiévale. Cette ville porte encore les stigmates de la guerre déclenchée par Milosevich. C'était mon premier contact direct avec les destructions qu'amène la guerre.

À Mostar, il faut voir le vieux pont maintenant reconstruit que l'on traverse à pied, tout comme les églises orthodoxe et catholique, la synagogue et les nombreuses mosquées. À ne pas manquer la rue des artistes près du vieux pont où se succèdent échoppes d'artisans et ateliers de peintres.

Je retiens de ce pays la gentillesse des gens, la qualité du transport, la variété des restaurants où l'on mange bien et où l'on vous sert avec courtoisie et professionnalisme.

C'est un pays à découvrir et courez-y vite avant que sa popularité ne soit trop grande. La plus belle période pour y aller s'étend de mai à fin septembre.



La rue des peintres et artisans, Mostar.

Philomène



Photo : Danielle Couture

M. le curé Jobidon entreprend à Sainte-Rose-de-la-Boutonnière sa trente-cinquième année. Assez pour s'habituer au train-train des gens de la place.

Il a noté depuis un temps que les réserves de vin de messe s'épuisent plus vite que de coutume. *Avant de tirer des conclusions et de passer à des accusations, je vais user de mon jugement, s'ordonne-t-il. Procédons en ordre.*

La première personne inscrite sur la liste sera la ménagère.

— Philomène, on t'a sûrement déjà dit que t'avais une voix d'or ?

— Oh ! monsieur le curé, vous me faites rougir.

— Faut pas nier les talents reçus du bon Dieu.

— Ah ! je vous vois venir avec vos sabots. Vous avez une faveur à me demander...

— Tu as deviné. Ah ! Les femmes. Oui, je voudrais que tu chantes pour moi. Comme ça, simplement.

— Mais, monsieur le curé, chanter pour vous, en quel honneur ? Malgré tout le respect que je vous dois. S'il arrivait des paroissiens, j'aurais l'air de quoi ?

— Tu seras pas plantée devant moi comme une majorette. Non, ce serait le plus naturellement du monde. En travaillant, tout à coup, tiens, tu entonnerais une turlute, un air d'opéra... À ton goût. Mais, toujours, lorsque tu descendras à la cave. De façon continue. Je veux t'entendre, même éloignée. La cave, quelle cage de résonance !

La proposition plaît à Philomène, d'autant plus qu'elle s'est toujours retenue par peur de déranger le curé.

Très tôt, elle se rend compte de la rouerie du manège. Alors, comment satisfaire sa soif sans alerter le surveillant ? Les neurones sont mis à contribution afin de trouver la façon de contourner une aussi drastique discipline.

Elle a trouvé. Elle chantera la messe des funérailles. Requiem aeternam dona eis Domine... Dies irae, dies illa, solvet saeculum in favilla... Libera me, Domine, de morte aeterna...

Elle est rendue à l'absoute du libera. Elle entonne *Pater noster*. Suit un silence bénéfique que l'officiant occupe en aspergeant le corps. Heureuse trêve pour Philomène. Et glou, et glou, et glou.. Eh que c'est bon ! *Et ne nos inducas in tentationem. Amen.*

Denys Bergeron



Les gouttelettes

Photo : www.Photos.com/fr



Photo : Éric Laroche

Le chien qui aboie, le sifflement du train et le va-et-vient des camions lourds n'intimident pas ces dizaines de gouttelettes d'eau figées par le froid de novembre. Ancrées et oubliées sur la table d'été, surprises par le gel de la nuit, les gouttelettes de la dernière averse de la saison offrent leur transparence au soleil qui les mitraille de rayons.

Éparses et isolées les unes des autres mais voisines comme des mines dans un pré en temps de guerre, comme des légumes étalés sur le sol, dans le jardin, lors des récoltes, elles semblent être des grains de chapelet oubliés sur une table. Mes yeux sont captivés par le scintillement de ces perles, ces satellites de lumière translucides aux formes ovales comme des oeufs de fourmis. Habitées par des bulles d'oxygène, prisonnières de leur enveloppe transparente, elles emplissent mon univers. Elles boivent le soleil encore et encore, sans en être assouvies.

Fraîcheur de velours pour l'œil qui se dépose et repose sur chacune de ces billes d'enfance retrouvée. Le vol sauvage et furtif du geai bleu prolonge son ombre passagère sur ces miroirs d'hiver; son cri rauque s'éteint dans les silences de chacun des espaces

entre les gouttelettes.

Ces galets de plage, ces miroirs de petites filles, ces petites lunes apprivoisées sont des oasis d'hiver. Le soleil les emprisonne. Et une fin d'après-midi, par sa chaleur envahissante, le soleil les boira peu à peu, à petites lampées.

Michel Jacques

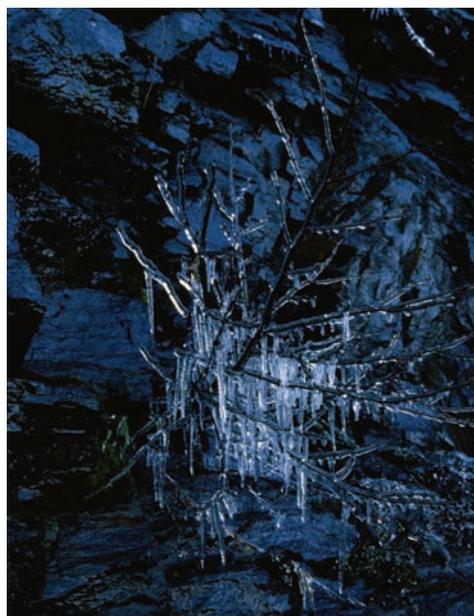


Photo : www.Photos.com/fr

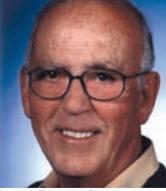
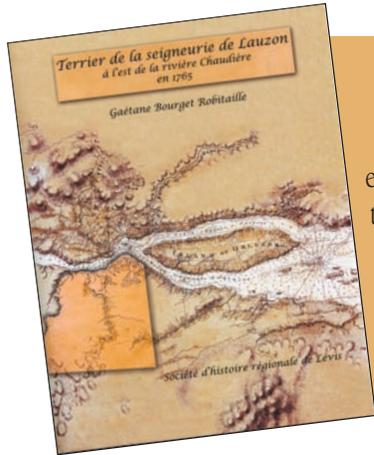


Photo : Danielle Couture

LES MEMBRES PUBLIENT



Terrier de la seigneurie de Lauzon à l'est de la rivière Chaudière en 1765

BOURGET ROBITAILLE, Gaétane. Lévis, Société d'histoire régionale de Lévis, 2005, 342 pages.

Cet ouvrage jette un regard sur la région au lendemain de la Conquête. Il situe par rapport aux entités physiques que ce soient les arrière-fiefs, les rivières Etchemin, Chaudière et Boyer, les habitants dans les concessions. La dimension des terres, l'état des bâtiments, les transactions notariées et les requêtes, permettent de mieux connaître nos ancêtres, leur tissu social et leur sens des affaires. Plus de 200 patronymes y sont répertoriés.

Adresse : 47, du Vieux Fort, Lévis QC G6V 2C6

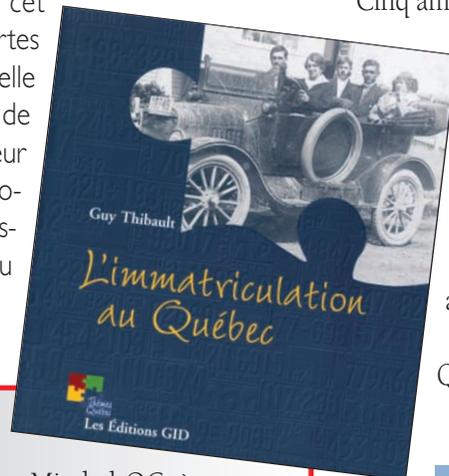
Tél. : 418 833-6790 Coût : 35 \$

L'immatriculation au Québec

THIBAUT, Guy. Québec, Les Éditions GID, Québec QC, 2005, 282 pages.

Bâtir une fresque où la photographie ancienne illustre le propos historique, voilà la base de cet ouvrage. L'immatriculation en est certes l'incontournable fil conducteur, mais elle sera toujours le reflet des humeurs de l'évolution de l'automobilisme. L'auteur porte aussi son attention sur les photographies québécoises anciennes illustrant les véhicules automobiles du début du XX^e siècle.

Tél. : 418 877-3110



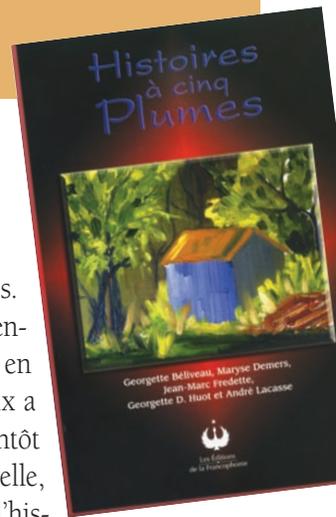
Histoire à cinq plumes

BÉLIVEAU, Georgette, DEMERS, Maryse, FREDETTE, Jean-Marc, HUOT D., Georgette, LACASSE, André. Les Éditions de la Francophonie, 2005, 195 pages.

Cinq amoureux de l'écriture vous présentent douze histoires écrites en collaboration. Chacun d'eux a participé à tous les récits, tantôt comme initiateur de la nouvelle, tantôt comme participant à l'histoire ou au dénouement de l'intrigue. L'effet est si bien réussi qu'on a peine à croire que l'on passe d'un auteur à l'autre dans chacun des textes.

Adresse : André Lacasse, 670, 63^e Rue Est, Québec QC G1H 1Z1

Tél. : 418 626-1445 Coût : 25 \$



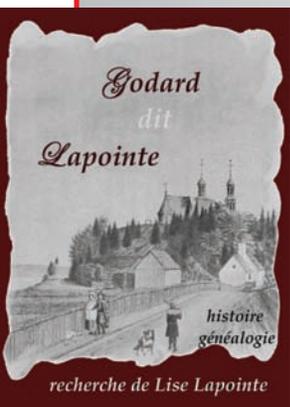
Godard dit Lapointe

LAPOINTE, Lise, Saint-Janvier, Mirabel QC, à compte d'auteur, 2004, 627 pages.

Le premier arrivant du nom Godard dit, Lapointe Étienne se marie en 1687. Il s'établit à Château-Richer où naissent ses neuf enfants. Maître-cordonnier bien en vue, il devient huissier pour le bailli. Son épouse deviendra sage-femme après le décès de son époux. En première partie, c'est l'histoire de cette famille que nous parcourons. En deuxième partie, ce travail de recherche répertorie, avec des annotations historiques, les 11 650 descendants des Godard ou des Lapointe s'étalant sur 12 générations.

Adresse : Lise Lapointe, C.P. 1003, Saint-Janvier, Mirabel QC J7J 1A1

Tél. : 450 435-1451



Te chanter sur la route

THERRIEN, Vincent. Trois-Rivières QC, Médiaspaul, 2005, 80 pages.

Le monde contemporain, friand de stars, cherche plus que jamais des points de repère à son inspiration et à sa propre réalisation. Sa vie tourne souvent au virtuel. Comment répondre au cri de son cœur ? Voici des pages qui proposent à sa liberté une nourriture et un régime à la mesure de ses aspirations. Un livre vivifiant, à ne laisser personne indifférent.

Adresse : Vincent Therrien 1310, rue Nicolas-Perrot, Trois-Rivières QC G9A 1C1

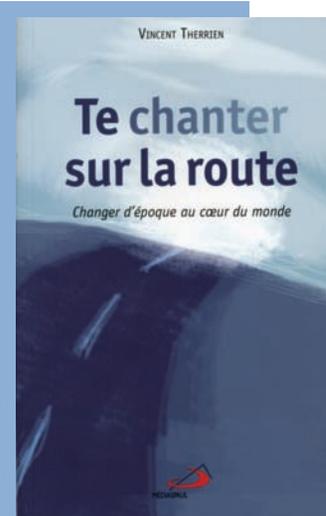
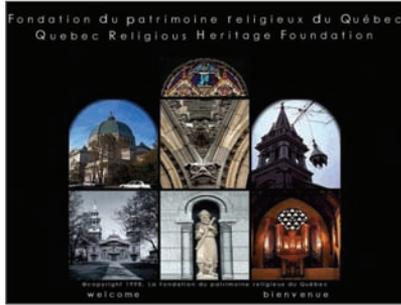




Photo : collection personnelle

www.patrimoine-religieux.qc.ca

Le site de La fondation du Patrimoine Religieux du Québec représente un outil incontournable, informatif (photos à l'appui), des plus complets, un site à jour et agréable au coup d'œil, toutes les qualités quoi ! De plus, il constitue un très bon point de départ vers d'autres sites sur le même sujet.



Je vous fais tout de même part d'autres organismes consacrés au thème de la présente parution.

www.lieuxdeculte.qc.ca

Incroyable ce superguide, un inventaire complet des lieux de culte du Québec pour toutes confessions. On y trouve de tout : informations, photos, localisation, etc. Étant donné la classification des lieux de culte par ordre alphabétique ou par région du Québec, quand vous optez pour la recherche avancée, vous aurez la possibilité d'avoir de multiples critères de recherche vous permettant l'affichage d'églises, de couvents, etc.



www.patrimoine-religieux.com



Les pages de la Corporation du Patrimoine et du Tourisme religieux de Québec.

Plus concentré sur la région de Québec, ce site nous offre entre autres un inventaire des lieux de culte à visiter via plusieurs cartes de la région.

Les croix de chemin

Vous saviez que Marius Barbeau (1883-1969), considéré comme l'un des plus grands ethnologues du Canada, s'intéressait aux croix de chemin – ça fait également partie de notre patrimoine religieux.

Un sous-chapitre du site du musée des Civilisations (à Gatineau) nous renseigne là-dessus :

- www.civilization.ca/tresors/barbeau/mbp0213f.html
- www.patrimoine-religieux.qc.ca/croix/croixf.htm



Vous voulez en savoir davantage entre autres sur les croix de chemin et sur les calvaires :

- www.genealogie.org/club/SHGIJ/hcroixchemin.html
(Oui, oui, je sais, l'adresse est compliquée, mais c'est la meilleure façon d'accéder à cette page.)

www.museedesreligions.qc.ca

Le patrimoine religieux, au Québec, ne se retrouve pas seulement dans les lieux de culte proprement dit. À Nicolet, le musée des Religions - Musée d'Histoire d'Ethnographie et d'Art religieux - semble présenter une exposition des plus originales et diversifiées sur l'art religieux, qu'il soit d'origine catholique ou non.



Les informations contenues dans le chapitre « Les grandes religions » sont brèves mais bien éclairantes sur tous les aspects de la vie religieuse, cela partout au monde.

La section « Trésors du musée » sous l'onglet « Les collections » donne un excellent aperçu des œuvres (et trésors !) dont dispose l'institution – Je ne doute pas que cette visite virtuelle vous conduira tôt ou tard à Nicolet.

Tout près, le musée des Ursulines de Trois-Rivières a son site Internet :

www.musee-ursulines.qc.ca

Intertrucs
www.picasa.google.com

Connaissez-vous le logiciel de retouche de photos Picasa de Google ?

La gestion des photos (recadrage, redimensionnement, ajustement des couleurs et de la luminosité, etc.) est des plus conviviales.



Ce programme permet un visionnement facile de vos photos à votre ordinateur.

De plus, vous pouvez envoyer à des amis une ou des photos par courriel et cela sans avoir à vous occuper de la grandeur et du poids des photos – Picasa fait cela automatiquement de manière à éviter l'envoi de gros fichiers.

Aussi, la possibilité de mettre en ligne un ou des albums-photos. Pour cela, il faut d'abord se créer un compte gmail (comme jacques.lassonde@gmail.com). Télécharger et installer Picasa2 et finalement faire la demande pour activer un espace web pour y « u ploader » (téléchargement vers le serveur) vos photos.

Pour voir un exemple d'album en ligne (quelques photos que j'ai prises tout dernièrement) : picasaweb.google.com/jacques.lassonde/AutomneEstrie

Notez, qu'à ce jour, ce logiciel est gratuit.



Photo : Eric Laroche

Marché de dupes



Photo : www.Photos.com/F

Remplaçons le mot « marché » par le mot « Dieu » et nous voilà en plein Moyen-Âge ! Alors, le marché serait-il le Dieu de notre époque ?

Que dire d'un système politique où le roi dirige tout sans avoir de comptes à rendre à personne sous prétexte qu'il est roi de par la volonté divine ? On dit qu'il s'agit là d'un pouvoir monarchiste absolu. Que dire d'un système politique où un chef religieux dirige un pays à la manière d'un roi ? On dit de ce régime qu'il est une théocratie. Dans les deux cas, nous ne sommes pas en démocratie.

On dit de notre système qu'il est démocratique (la reine n'étant que potiche). On dit qu'il est démocratique parce qu'il y a des élections et que nous pouvons choisir celles et ceux qui dirigent notre société. Mais l'est-il vraiment ? Une société libre de ses choix devrait pouvoir décider en fonctions de ses valeurs et de ses priorités. Est-ce bien le cas ?

Combien de fois avons-nous entendu un dirigeant politique dire sur un ton résigné : « Nous n'y pouvons rien, c'est le marché qui décide » ? Ou encore, sur un ton soumis et craintif : « Si nous faisons cela, ça va contrarier le marché ». Remplaçons le mot « marché » par le mot « Dieu » et nous voilà en plein Moyen-Âge !

Je pose simplement la question suivante : quand, selon vous, avons-nous élu le marché ? Quelqu'un peut-il me dire si le marché est marié ? Si le marché a des enfants ? Et s'il est né un jour, à quelle date, en quelle année ? Parce que ces questions, on les pose à propos des êtres humains, des personnes, comme vous et moi. Et en démocratie, ce sont des personnes, nos semblables, que nous élisons. Le marché est-il une personne ? Poser la question, c'est y répondre.

Alors quoi ? Alors, le marché serait-il le Dieu de notre époque ? Un dieu qui demande que sa volonté

soit faite en tout et partout ? Il faut croire que oui et il n'y a qu'à voir nos dirigeants se référer constamment à lui pour guider leurs actes et justifier leurs choix indépendamment des choix de celles et ceux qui les ont élus, c'est-à-dire, nous, pour nous en convaincre.

Or, on sait que Dieu n'a toujours été qu'un prétexte pour permettre à des tyrans de régner en toute impunité et sans opposition. Il en est de même pour le marché et pour la nébuleuse des investisseurs qui se cachent derrière. Ces personnes dont toute la vie est motivée par l'appât du gain maximum dictent leurs quatre volontés aux élus en brandissant l'étendard du *sacro-saint marché*.

Au nom du marché, on délocalise les entreprises. Au nom du marché on fait des mises à pied massives. Au nom du marché, on demande de déréglementer. Au nom du marché on exige des diminutions de charges sociales. Au nom du marché, de la compétitivité et du saint profit ! Ainsi soit-il ! Et quand les élus se permettent des écarts de conduite en se lançant à la rescousse du bien commun par des hausses de taxes ou d'impôts ou quand ils écoutent tout simplement leurs électeurs, alors le courroux du dieu-marché ne tarde pas à se manifester : menaces de baisse de cotes (sur les marchés (!) des obligations), chantage aux investissements, aux délocalisations... enfin, vous connaissez la chanson !

Que conclure sinon que nous vivons dans un système politique où la démocratie en est une de façade. Que le véritable pouvoir est celui de l'argent dans une économie qui fonctionne à partir de règles établies par les gagnants et à leur profit. Que cette économie est devenue une fin en soit au lieu d'être un moyen. Et qu'à moins d'un sursaut citoyen au sein d'organisations citoyennes, nous nous enfonçons dans un déficit démocratique qui est cent fois plus dangereux pour la collectivité qu'un déficit budgétaire. Le réveil est encore possible, il n'est pas trop tard, l'illusion démocratique peut être démasquée. Tous les Moyens-Âges ont une fin.



Photo : www.Photos.com/Fr

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :
A.R.E.Q.
320, rue St-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982

Des prix de groupe en assurance qui font sourire



À votre retraite, continuez à profiter du régime Les protections RésAut CSQ, grâce à l'A.R.E.Q.

Obtenez des prix de groupe vraiment avantageux ainsi qu'une couverture d'assurances auto, habitation et entreprise des plus complètes.



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)



Assurances auto, habitation et entreprise

Demandez une soumission au
1 888 GROUPES
4 7 6 8 7 3 7

ou visitez le www.csq.lapersonnelle.com
pour une soumission auto en ligne.

Assureur choisi par la CSQ

